



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

LIVRET REFERENTIEL

BREVET FEDERAL 1^{er} DEGRE

BREVET FEDERAL 2^{ème} DEGRE

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE

FEDERATION FRANÇAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} - 3^{ème} DEGRE

A l'aube de cette nouvelle olympiade 2021-2024, nous pouvons nous féliciter du travail déjà accompli et la qualité de la filière de formation fédérale. Dès lors, la formation est intégrée dans les cinq projets majeurs de la FFN souhaitant poursuivre sa double ambition, celle visant à rentrer pleinement dans ce nouvel univers de la formation professionnelle et celle lui permettant de devenir un acteur incontournable en matière de formation et de certifications pour le secteur des Activités Aquatiques et de la Natation.

Une des étapes importantes est de ré-organiser les brevets fédéraux. Aussi, nous avons le plaisir de vous présenter ces nouveaux livrets référentiels qui accompagnent l'effort de rénovation et d'excellence sur lequel la FFN est engagée. La fédération a également l'ambition de favoriser la montée en compétence des encadrants des secteurs et des disciplines et ceci, à tous les niveaux de pratique.

La refonte de ces livrets a été rendue possible par la collaboration de nous toutes et tous, salariés, bénévoles des organismes de formation et CTS missionnés sur le secteur Formation, et je vous en remercie très sincèrement.

Une projection dans le futur était nécessaire pour faire face au nouveau défi visant à inscrire les formations et certifications fédérales dans le nouvel environnement de la formation professionnelle. La loi du 5 septembre 2018 sur la liberté de choisir son avenir professionnel a engendré une révolution Copernicienne sur les trois plans : la gouvernance, les financements, la régulation. **France Compétences** assure la péréquation des financements, évalue et régule les certifications inscrites au répertoire national des certifications professionnelles ainsi qu'au répertoire spécifique. Cette régulation repose entre autre, sur le principe de **compétences** clairement définit visant à faciliter la reconnaissance des acquis et l'adaptation rapide aux situations de travail. Les certifications doivent être construites en blocs de compétences ou en groupes homogènes de compétences afin de favoriser la mobilité et renforcer les compétences dans l'agir.

La qualité des formations doit aussi se conjuguer avec **l'employabilité** des personnes afin de répondre aux **besoins identifiés** dans la branche. Afin de mieux comprendre le marché du travail et adapter les certifications aux besoins de développement et de performance dans les disciplines, une enquête a été engagée en mars 2020 auprès des employeurs des structures fédérales.

Les formations doivent également favoriser la diversité des parcours professionnels par une offre accessible tout au long de la vie et pour tous les publics, plus courte, et individualisée.

Enfin, **le label « Qualiopi »** s'impose à tout organisme de formation de notre branche sport souhaitant bénéficier des financements indispensables à son fonctionnement et à l'accueil des stagiaires dans un contexte de crise économique et de baisse des subventions publiques. Il permet également d'être reconnu, attractif, dans un univers libéralisé et davantage ouvert à la concurrence.

Ainsi, le travail de réorganisation et de simplification proposé dans ces nouveaux livrets référentiels vise une cette meilleure adéquation avec les nouveaux piliers de la formation professionnelle : besoins-emplois-compétences- individualisation- qualité, tout en maintenant les passerelles obtenues avec les diplômes de l'état et bien évidemment le Titre professionnel. Les grands changements que nous traversons dans notre secteur formation, n'ont fait que confirmer l'importance du Moniteur sportif de natation. Il apporte un point d'appui stable dont la Fédération française de natation à la maîtrise. Aussi, cette certification étant inscrite au Répertoire national de la certification professionnelle permet de capter tous les financements de la formation professionnelle. C'est dans ce cadre que nous avons pu réorganiser les brevets fédéraux, maintenir et consolider les passerelles acquises avec les diplômes de l'état.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} - 3^{ème} DEGRE

Nous avons donc maintenu que le BF2 ou BF3 ou MSN puisse permettre la dispense de 3 UC/ 4 du BPJEP SAAN. Cette organisation croisée des BF 1, 2, 3 et du MSN constitue donc la pierre angulaire pour proposer une offre plus agile, plus attractive et mieux financée, aux acteurs des structures fédérales. Avec cette nouvelle organisation, tous les parcours de formation sont donc possibles et ouvre la voie à des stratégies adaptées aux territoires et ligues pour répondre aux besoins des employeurs des structures fédérales.

Une réécriture des brevets fédéraux était donc nécessaire pour répondre à ces nouveaux attendus et accompagner la construction de nageurs citoyens à évoluer dans leur vie professionnelle et une meilleure connaissance d'eux-mêmes.

Ces livrets référentiels constituent un outil pédagogique essentiel. Ils permettent de faciliter et d'harmoniser la mise en œuvre des formations et des certifications sur le territoire national tout en répondant aux besoins des ligues.

Ils contribuent également à renforcer la reconnaissance de la FFN comme un acteur incontournable des Activités aquatiques et de la natation auprès de nos partenaires institutionnels (Ministère, France Compétences, l'Agence nationale du Sport...).

Vous retrouverez en première partie de ce document le détail des principes généraux qui s'appliquent aux BF1 à 3 ainsi qu'au MSN.

Pour tout ce travail nous faisons preuve d'un engagement sans relâche depuis 2017. Si l'olympiade précédente reste marquée dans notre mémoire collective elle nous aura aussi poussé à progresser, à moderniser nos processus et outils pédagogiques et administratifs. Nous avons mobilisé toutes nos ressources ainsi que les compétences de chacun pour nous adapter et améliorer encore la filière de formation fédérale afin qu'elle puisse contribuer plus efficacement au développement des activités de la natation, à la performance.

Ces travaux d'ingénierie de certification n'auraient pu être menés sans l'expertise de ma collègue Anne Citerne Cts. Elle a poursuivi cet énorme travail rigoureux et engagé qu'elle mène depuis longue date, pour nous accompagner dans cette grande réforme et disposer dans les délais de ces livrets de qualité.

Je tiens ici à remercier Anne tout particulièrement pour ses valeurs et son expertise.

Corinne RIBAUT

Directrice de la Formation 21 mars 2021

SOMMAIRE

CHAPITRE I : L'ARCHITECTURE DES BF 1 A 3 EN LIEN AVEC LE MSN	P.5
1. Organisation des unités capitalisables	p.5
a. Code couleur	p.5
b. Organisation des unités capitalisables du MSN	p.5
c. Relation entre les Brevets fédéraux et le Moniteur sportif de natation	p.6
d. Relation entre les activités et les compétences	p.7
2. Les principes généraux de la réorganisation des brevets fédéraux	p.7
CHAPITRE II : L'ARCHITECTURE DU DIPLOME	P.11
1. Le rôle du brevet fédéral 1 ^{er} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} degré : le référentiel d'activités	p.11
a. Définition et généralités	p.11
b. Le texte de référence	p.11
c. Ce qui est à retenir	p.11
2. La qualification : le référentiel de certification	p.12
a. Définition et généralités	p.12
b. Ce qui est à retenir	p.13
CHAPITRE II : ENTREE EN FORMATION DU STAGIAIRE	P.14
3. Le dossier d'inscription	p.14
4. Les prérequis à l'entrée en formation	p.14
a. Définition et généralités	p.14
b. Ce qui est à retenir	p.14
c. La durée de validité du livret de formation du Brevet fédéral 1 ^{er} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} degré	p.15
3. Le positionnement	p.16
a. Définition et généralités	p.16
b. Ce qui est à retenir	p.17
CHAPITRE III : LA FORMATION ET LA CERTIFICATION	P.19
1. Les prérequis à la mise en situation pédagogique	p.19
2. Le contenu de la formation	p.21
a. Récapitulatif du volume horaire du brevet fédéral 1 ^{er} degré	P.22
b. Récapitulatif du volume horaire du brevet fédéral 2 ^{ème} degré	p.22
c. Récapitulatif du volume horaire du brevet fédéral 3 ^{ème} degré	p.22

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} - 3^{ème} DEGRE

d. Le contenu de la formation	p.23
3. L'alternance	p.40
a. L'organisation de séquences de formation au sein de l'ERFAN et en club	p.40
b. La mise en œuvre de la formation	p.42
4. Le tutorat	p.44
5. Qualification des personnes en charge de la formation	p.45
6. Les modalités de la certification	p.45
a. Le jury plénier régional	p.46
b. La délivrance du diplôme	p.46
c. Les différentes épreuves de certification du Brevet fédéral 1 ^{er} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} degré	p.46
7. La formation continue du Brevet fédéral 1 ^{er} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} degré	p.67

CHAPITRE IV : LES DISPENSES ET L'EQUIVALENCE **P.69**

1. Principes	p.69
2. Les dispenses	p.69
3. Les équivalences	p.70
a. Les équivalences du brevet fédéral 1 ^{er} degré	p.70
b. Les équivalences du brevet fédéral 2 ^{ème} degré	p.70
c. Les équivalences du brevet fédéral 3 ^{ème} degré	p.70

LES REFERENTIELS **P.72**

ANNEXE **P.87**

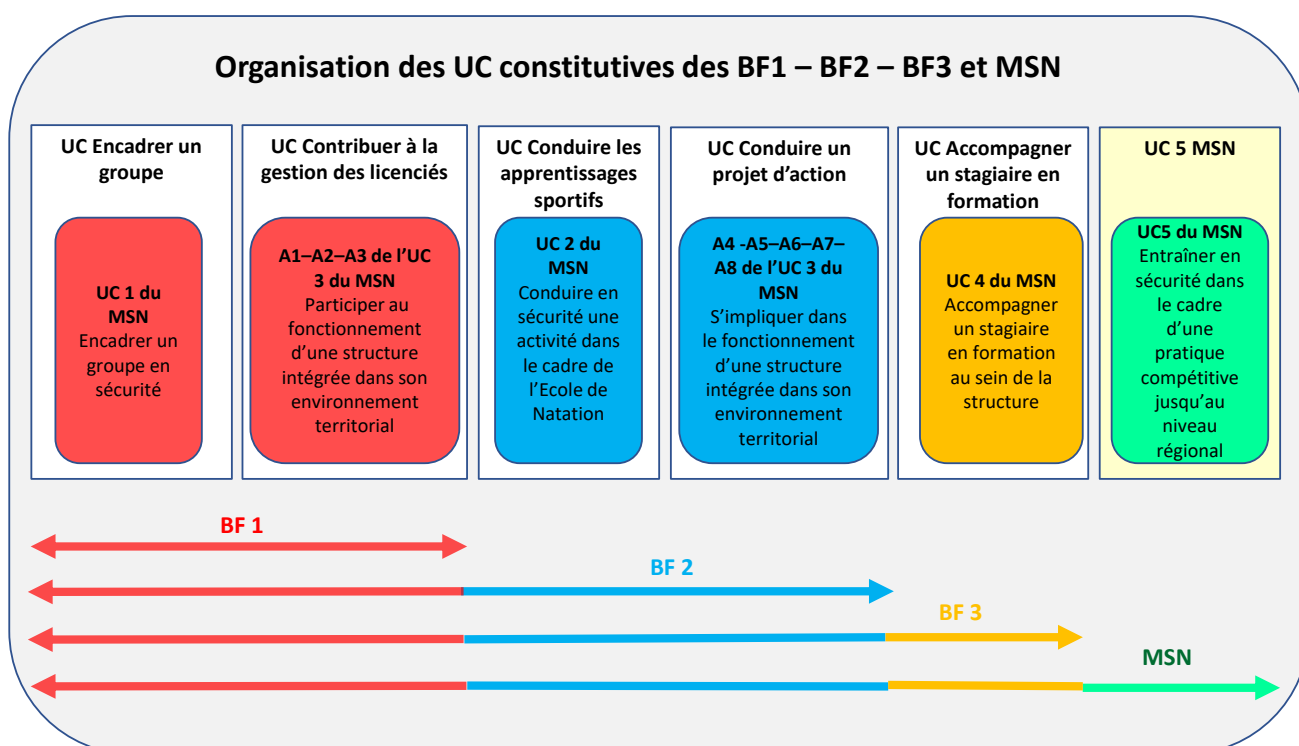
CHAPITRE I : L'ARCHITECTURE DES BF 1 à 3 EN LIEN AVEC LE MSN

1 – ORGANISATION DES DIFFERENTES UNITES CAPITALISABLES

a – Code couleur

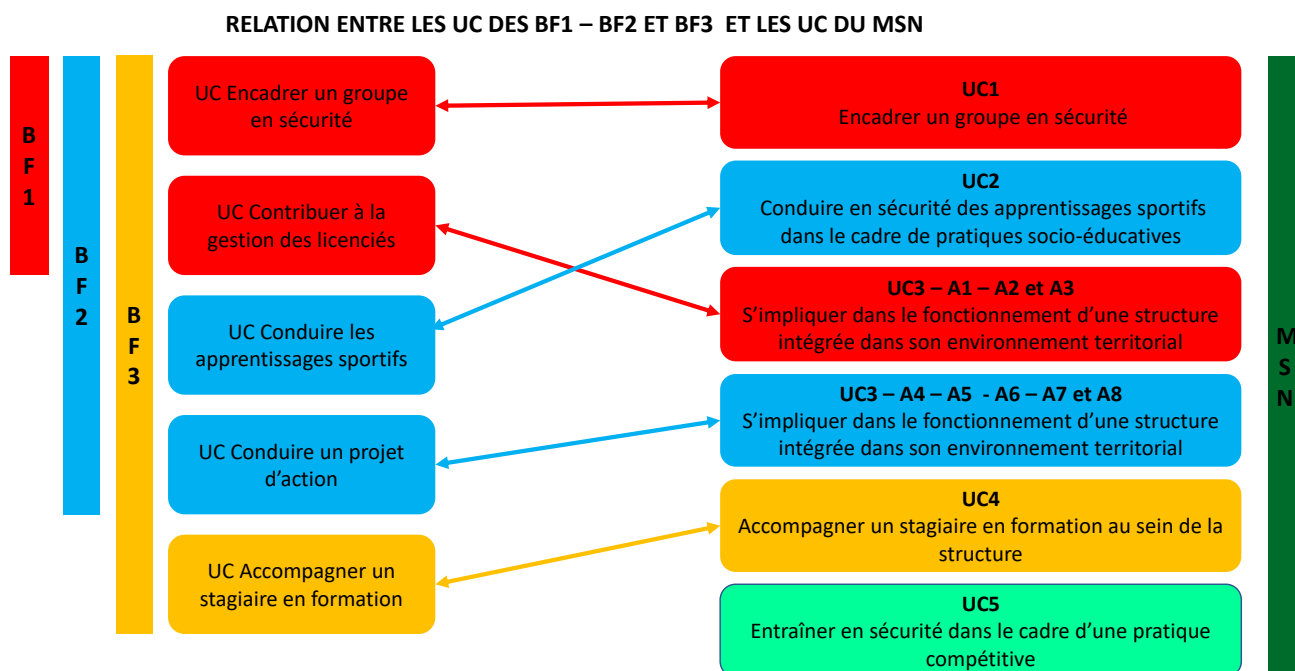
Afin de faciliter la lecture du livret référentiel, un code couleur est adopté et permet de distinguer les activités spécifiques à chaque Brevet fédéral. Ces couleurs font référence au schéma ci-dessous.

b – Organisation des unités capitalisables



c – Relation entre les Brevets fédéraux et le Moniteur sportif de natation

La relation entre les différentes unités capitalisables des Brevets fédéraux et les unités capitalisables du Moniteur sportif de natation est représentée dans le schéma ci-dessous.



Les contenus de formation des trois Brevets fédéraux et du Moniteur sportif de natation étant identiques, cette représentation permet aux ERFAN de visualiser les regroupements possibles de stagiaires sur les différentes unités capitalisables.

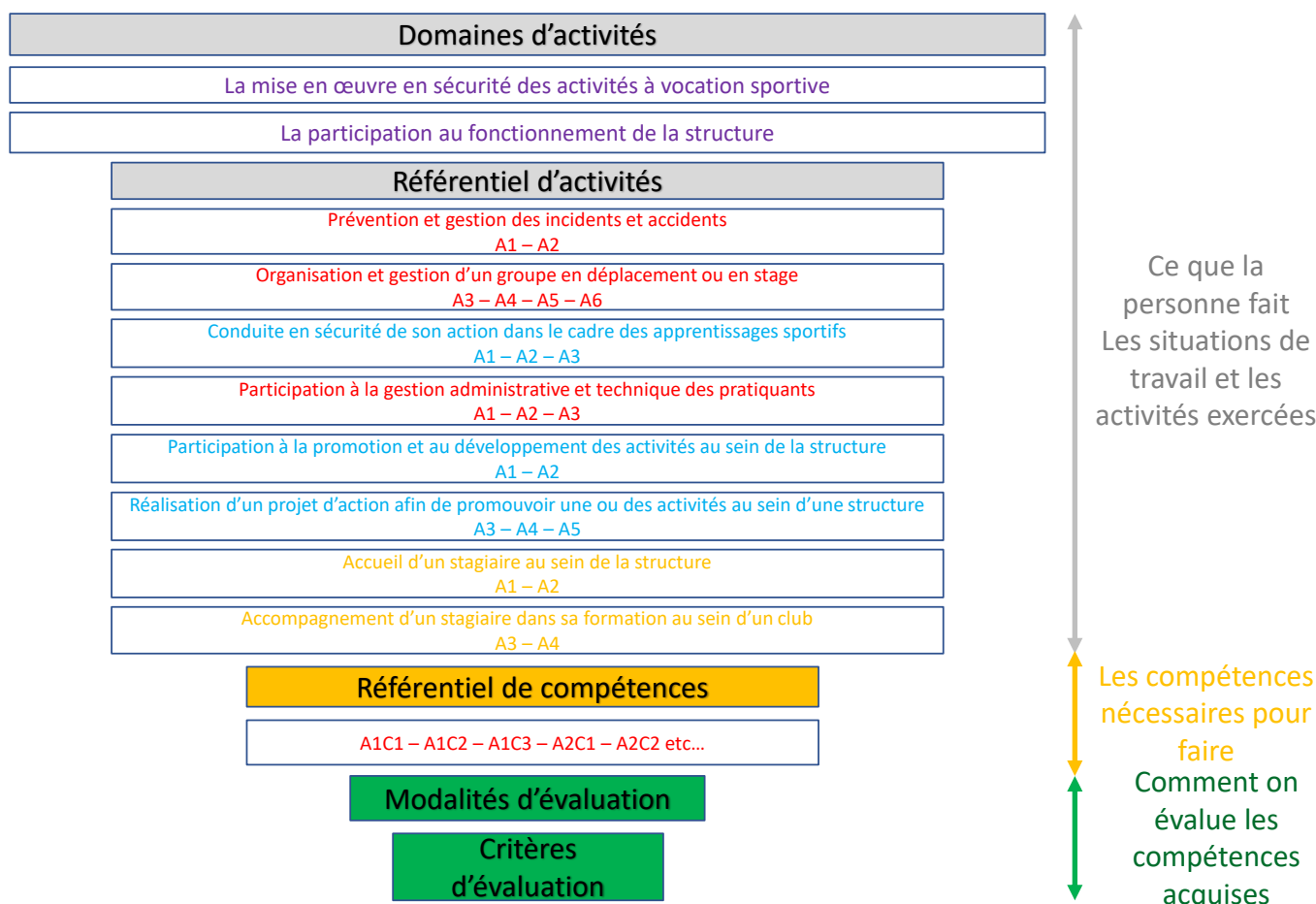
Afin de faciliter et de réduire les charges financières des formations pour les ERFAN, les Brevets fédéraux 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} degré sont calés sur l'organisation du Moniteur sportif de natation. Si l'organisation des unités capitalisables est quelques peu différente entre les Brevets fédéraux et le Moniteur sportif de natation, les contenus de formation sont identiques et permettent ainsi le regroupement des stagiaires inscrits sur les Brevets fédéraux avec ceux inscrits sur le Moniteur sportif de natation.

Chaque Brevet fédéral est constitué d'une à deux unités capitalisables représentant un groupe de compétences homogènes et en lien avec les unités capitalisables du Moniteur sportif de natation.

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} - 3^{ème} DEGRE

d – Relation entre les activités et les compétences

Le schéma ci-dessous synthétise la relation entre les activités et les compétences nécessaires à la mise en œuvre des activités.



2 – LES PRINCIPES GENERAUX DE LA REORGANISATION DES BREVETS FEDERAUX

Principe 1 : une réorganisation en groupes homogènes de compétences

La suppression des contenus redondants d'un niveau d'un Brevet fédéral à l'autre a permis de passer d'une logique de complexification à une logique de groupes homogènes de compétences. Cette évolution propose donc un format de contenus plus synthétiques à aborder en centre nous invitant à renforcer les volumes d'heures en alternance. Les Brevets fédéraux répondent ainsi davantage à une logique d'acquisition de compétences accordant une place fondamentale à l'action en situation réelle.

Principe 2 : chaque Brevet fédéral est constitué d'une à deux unités capitalisables.

Afin d'éviter toute confusion avec les unités capitalisables du Moniteur sportif de natation, celles des Brevets fédéraux 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} degré possèdent un intitulé sans aucun numéro. Les brevets fédéraux restent quant à eux numérotés de 1 à 3 comme mentionné dans l'arrêté du BPJEPS AAN précisant les dispenses.

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} - 3^{ème} DEGRE

Principe 3 : compte-tenu des passerelles entre les brevets fédéraux et le diplôme de l'Etat, pour obtenir le diplôme d'un des trois premiers Brevets fédéraux de la Fédération française de natation, **il faut obligatoirement avoir validé l'ensemble des unités capitalisables constitutives du Brevet fédéral visé.**

Ainsi pour obtenir le Brevet fédéral 1^{er} degré il faut valider :

- l'UC Encadrer un groupe en sécurité,
- l'UC Contribuer à la gestion des licenciés.

Pour obtenir le Brevet fédéral 2^{ème} degré il faut valider :

- l'UC Encadrer un groupe en sécurité,
- l'UC Contribuer à la gestion des licenciés,
- l'UC Conduire des apprentissages sportifs,
- l'UC Conduire un projet d'action.

Et pour obtenir le Brevet fédéral 3^{ème} degré il faut valider :

- l'UC Encadrer un groupe en sécurité,
- l'UC Contribuer à la gestion des licenciés,
- l'UC Conduire des apprentissages sportifs,
- l'UC Conduire un projet d'action,
- l'UC Accompagner un stagiaire en formation.

Ainsi, l'ERFAN peut délivrer le diplôme du Brevet fédéral 2^{ème} degré uniquement si la personne possède déjà celui du Brevet fédéral 1^{er} degré. De même l'ERFAN peut délivrer le diplôme du Brevet fédéral 3^{ème} degré uniquement si la personne possède déjà le Brevet fédéral 2^{ème} degré.

Principe 4 : afin de dynamiser la filière des Brevets fédéraux et de simplifier leur acquisition par les différents publics (jeunes, parents, dirigeants...) la plus grande **liberté est offerte à chacun pour se former tout au long de la vie.**

Principe 5 : il n'y a aucune limite de durée de validité d'une unité capitalisable.

Seuls les Brevets fédéraux possèdent une durée limitée de validité d'exercice de l'activité. Le Brevet fédéral est acquis à vie mais la personne **doit obligatoirement suivre une formation continue tous les 2 ans** pour conserver son droit à l'exercice de l'activité.

Principe 6 : La personne peut valider les différentes unités capitalisables dans n'importe quel ordre.

Il n'y a aucune obligation de débiter sa formation par le Brevet fédéral 1^{er} degré puisque **chaque unité capitalisables des brevets fédéraux 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} degré est autonome.**

Chacun peut aller chercher la formation qui l'intéresse et valider uniquement une ou plusieurs unités capitalisables de son choix.

Par exemple, un jeune qui souhaite pouvoir encadrer un des groupes de l'Ecole de natation mais sans nécessairement vouloir obtenir un Brevet fédéral quelconque peut suivre uniquement l'UC Conduire les apprentissages sportifs. Un dirigeant qui souhaite se former sur le fonctionnement de sa structure fédérale et la gestion de ses licenciés peut suivre uniquement l'UC Contribuer à la gestion des licenciés.

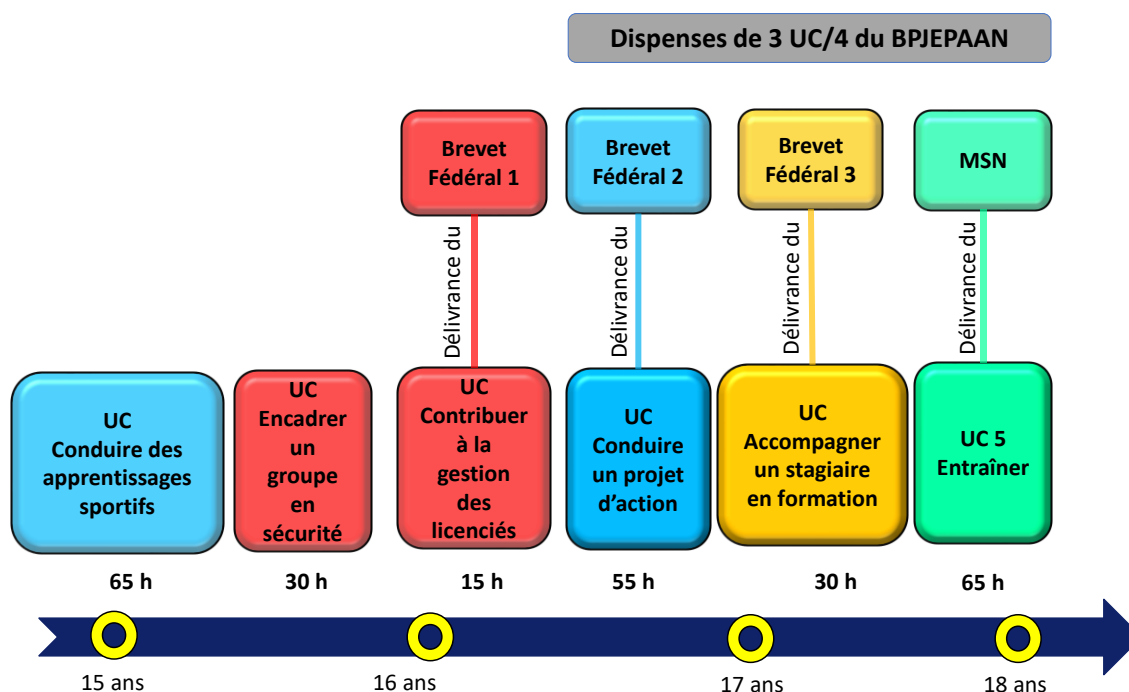
Principe 7 : dès que le stagiaire valide une unité capitalisable, l'ERFAN lui délivre un certificat de réalisation.

BREVET FEDERAL 1^{er} - 2^{ème} - 3^{ème} DEGRE

Principe 8 : toujours dans l'esprit d'une plus grande ouverture et d'une plus grande liberté de formation pour le stagiaire, **la validation de plusieurs unités capitalisables, voire de plusieurs Brevets fédéraux devient possible sur une même saison sportive.**

Principe 9 : l'âge minimum requis pour entrer sur chacun des Brevets fédéraux 1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème} degré est de **15 ans minimum**, permettant ainsi à chacun, dès le plus jeune âge de choisir la formation qui l'intéresse et d'étaler s'il le souhaite sa formation sur une ou plusieurs saisons sportives.

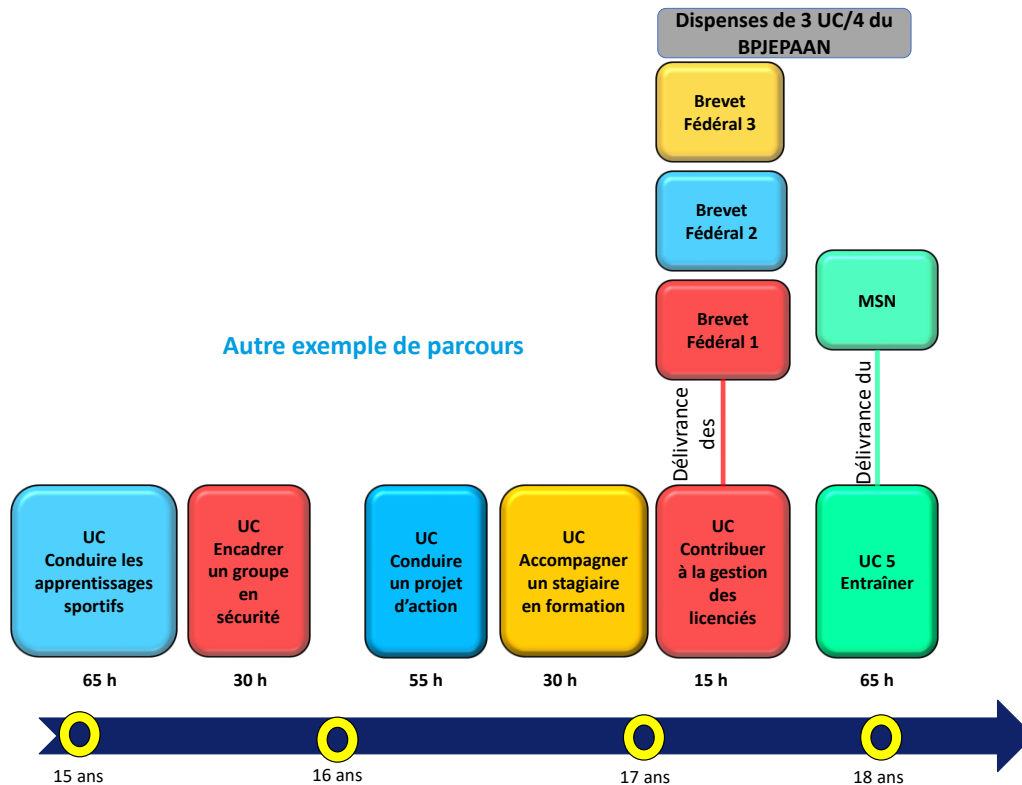
Principe 10 : Avec cette réorganisation des Brevets fédéraux chacun est donc libre de se former à son rythme et sur uniquement les compétences qu'il recherche. **Tous les parcours de formation sont donc possibles** et les quelques exemples présentés ci-dessous ne représente nullement une liste exhaustive.



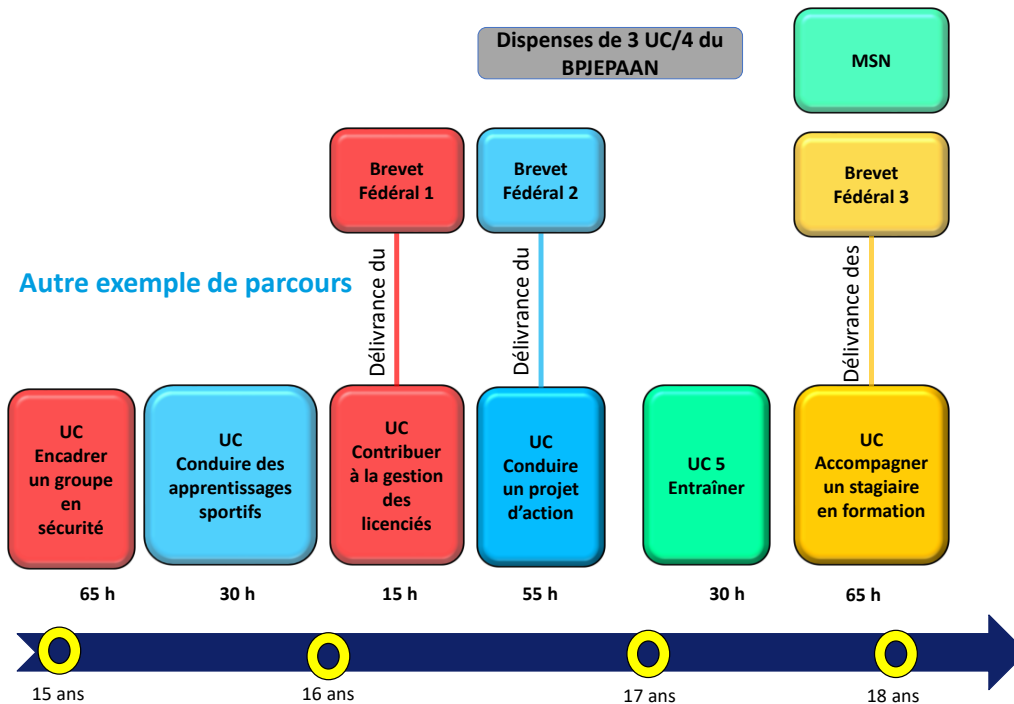
2^{ème} EXEMPLE DE PARCOURS POSSIBLE

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 1^{er} - 2^{ème} - 3^{ème} DEGRE



3^{ème} EXEMPLE DE PARCOURS POSSIBLE



CHAPITRE II : L'ARCHITECTURE DU DIPLOME

1 – LE RÔLE DU BREVET FEDERAL 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} degré : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES

a– Le texte de référence

Les règlements généraux des Brevets fédéraux du 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} degré de la Fédération française de natation correspondent aux textes généraux reconnus par le Ministère de tutelle.

b– Description de l'activité

Quels que soient les secteurs de pratique, l'appellation est : **Breveté fédéral 1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème} degré.**

Les activités des Brevets fédéraux 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} degré répondent à deux besoins principaux, liés à l'environnement et aux structures dans lequel intervient son titulaire :

- Encadrer en sécurité différents groupes au sein de la structure,
- S'impliquer dans la promotion des activités et des services de la structure.

Pour y répondre, le Breveté fédéral 1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème} degré, est amené à développer des activités dans deux domaines différents :

- La mise en œuvre en sécurité des activités à vocation sportive,
- La participation au fonctionnement de la structure.

Ils inscrivent leur action dans le cadre des orientations fédérales ainsi que dans le cadre des valeurs associatives et des objectifs fixés par les instances dirigeantes de la structure.

c - Ce qui est à retenir

Le **référentiel d'activité** décrit les fonctions, les tâches et les conditions de l'exercice de l'activité future. Il fonctionne par domaine d'**activités** et décrit les fonctions, activités et tâches que le titulaire du diplôme sera appelé à exercer dans le cadre de son activité.

L'**activité** est ici entendue comme un ensemble cohérent, logique et/ou chronologique, de séquences de travail finalisées, identifiées, organisées selon un processus observable en tant que tel.

Mise en œuvre en sécurité des activités à vocation sportive

Prévention et gestion des incidents et accidents

- A1 – Intervention en cas d'incidents ou d'accidents,
- A2 – Prévention des comportements à risque.

Organisation et gestion d'un groupe en déplacement ou en stage

- A3 - Préparation d'un déplacement ou d'un stage,
- A4 – Gestion en sécurité d'un groupe en déplacement ou en stage,
- A5 – Gestion de l'organisation d'un déplacement ou d'un stage,
- A6 – Réalisation d'un bilan relatif à l'accompagnement d'un déplacement ou d'un stage.

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} - 3^{ème} DEGRE

Conduite en sécurité de son action dans le cadre des apprentissages sportifs

- A1 – Conception d'un projet pédagogique, d'un cycle et d'une séance pour un groupe ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs,
- A2 – Conduite d'un projet pédagogique, d'un cycle et d'une séance pour un groupe ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs,
- A3 – Evaluation d'un projet pédagogique et d'une séance pour un groupe ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs.

Participation au fonctionnement de la structure

Participation à la gestion administrative et technique des pratiquants

- A1 - Accueil d'un public diversifié dans le cadre de la structure,
- A2 - Suivi de différents groupes au sein d'une structure - orientation du public au sein de la structure,
- A3 - Contribution à la gestion administrative de la structure.

Participation à la promotion et au développement des activités au sein de la structure

- A1 – Implication dans la préparation et l'organisation de manifestations,
- A2 – Implication dans la promotion des activités d'une structure.

Réalisation d'un projet d'action afin de promouvoir une ou des activités au sein d'une structure

- A3 – Conception d'un projet d'action,
- A4 – Conduite d'un projet d'action,
- A5 – Evaluation d'un projet d'action.

Accueil d'un stagiaire au sein de la structure

- A1 - organisation de l'accueil du stagiaire,
- A2 - transmission au stagiaire de la culture fédérale et des valeurs citoyennes et associatives.

Accompagnement d'un stagiaire dans sa formation au sein d'une structure

- A3 – tutorat,
- A4 – gestion de l'alternance en lien avec l'organisme de formation de la Fédération française de Natation.

2 – LA QUALIFICATION : LE REFERENTIEL DE COMPETENCES

a - Définition et généralités

Une compétence professionnelle

Définition de France Compétences : « La compétence peut être envisagée comme la mobilisation de manière pertinente de ses ressources (par exemple : savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnel) et de celles de son environnement dans des situations diverses pour exercer une activité en fonction d'objectifs à finalité professionnelle à atteindre. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable dans un contexte donné (compte tenu de l'autonomie, des ressources à dispositions, de la situation) mais la compétence doit pouvoir être transférable d'un contexte à un autre.

Autrement dit, la compétence - combinaison de « savoirs » en action, mobilisés en vue de réaliser une activité professionnelle - s'apprécie, en tant qu'acquis de l'apprentissage selon des modalités adaptées permettant d'en certifier la possession et au regard de l'atteinte d'un résultat pour un niveau d'exigence prédéterminé.

Enfin, la compétence contribuant à la réalisation d'une activité, il convient de retenir que la cohérence du référentiel d'activités constitue les fondations du référentiel de compétences. »

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} - 3^{ème} DEGRE

Le référentiel de compétences présente les unités capitalisables (UC) constitutives du Brevet fédéral 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} degré.

Le référentiel de compétences a plusieurs objectifs :

- affirmer que toutes les personnes titulaires de la certification concourent à des objectifs communs et peuvent se référer à la culture commune de leur activité,
- reconnaître la spécificité de l'activité du Breveté fédéral, dans son environnement et son contexte au sein de la structure,
- identifier les compétences attendues. Celles-ci s'acquièrent par la formation initiale et s'approfondissent tout au long de la vie par l'expérience et l'apport de la formation continue.

UC	Encadrer un groupe en sécurité
UC	Contribuer à la gestion des licenciés
UC	Conduire des apprentissages sportifs
UC	Conduire un projet d'action
UC	Accompagner un stagiaire en formation

b - Ce qui est à retenir

Le référentiel de compétences présente la liste des compétences que doivent maîtriser les stagiaires en fin de formation (quelles compétences le stagiaire doit-il posséder en fin de formation pour "faire" ?).

Le référentiel de compétences n'est pas un référentiel de formation. Il présente les objectifs à atteindre pour prétendre à l'attribution du Brevet fédéral 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} degré.

Il s'appuie sur le référentiel d'activités.

A la différence, **le référentiel de formation** permet l'organisation de l'ingénierie et du ruban....

CHAPITRE III : ENTREE EN FORMATION DU STAGIAIRE

1 – LE DOSSIER D'INSCRIPTION

Le dossier d'inscription du candidat se compose :

- d'une fiche d'inscription faisant apparaître :
 - o les coordonnées du candidat : nom, prénom, structure, date de naissance, adresse, téléphone, lieu d'exercice ...,
 - o son numéro de licence,
 - o sa pratique personnelle, son niveau sportif, les tests de l'Ecole de Natation qu'il possède,
 - o son niveau scolaire, ses diplômes,
 - o ses diplômes dans le domaine de la sécurité, de l'animation et de l'enseignement,
 - o ses diplômes d'officiel FFN ou d'évaluateur ou d'assistant évaluateur de l'Ecole de Natation,
 - o le choix de la personne de s'inscrire à une ou plusieurs Unités Capitalisables en précisant la(les)quelle(s) ou de s'inscrire à la totalité d'un brevet fédéral.
- d'une lettre du Président de sa structure ou éventuellement de la structure d'accueil, précisant son accord pour l'accueil d'un stagiaire en formation au Brevet fédéral visé au sein de la structure,
- d'un engagement d'un tuteur de la structure d'accueil du stagiaire lors de son stage en situation,
- d'une autorisation parentale pour les mineurs accompagnée de la fiche sanitaire,
- d'un certificat médical attestant de la capacité du candidat à suivre la formation, datant de moins de trois mois à l'entrée en formation,
- d'un extrait de casier judiciaire bulletin n°3,
- d'une copie à minima du diplôme de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1) ou son équivalent¹.

2 – LES PREREQUIS A L'ENTREE EN FORMATION

a - Définition et généralités

Les prérequis à l'entrée en formation ont pour but de vérifier les capacités du candidat à suivre le cursus de formation.

b - Ce qui est à retenir

L'ERFAN vérifie que le candidat possède les prérequis d'entrée en formation fixés dans le règlement général de chacun des 3 Brevets fédéraux.

¹ Le PSC 1 ou son équivalent est exigé, à minima, uniquement pour les Prérequis à la Mise en Situation Pédagogique (PRMSP).

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} - 3^{ème} DEGRE

Ces prérequis pour accéder à la formation sont :

- Avoir 15 ans minimum,
- Être licencié à la Fédération française de natation,
- Être titulaire à minima du PSC 1 ou son équivalent au plus tard pour les prérequis à la mise en situation pédagogique.

Tous les jeunes **ayant 15 ans au 31 décembre de l'année de la formation** peuvent rentrer en formation au Brevet fédéral 1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème} degré.

Le passage de la certification est possible avant l'âge minimum requis à l'entrée en formation (15 ans) mais la délivrance du diplôme ne peut se faire au plus tôt qu'au jour anniversaire des 15 ans et si la personne a validé les UC constitutives du Brevet fédéral visé.

Exemple : un stagiaire né le 21 décembre 2007 peut entrer en formation sur un Brevet fédéral 1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème} degré, sur une formation débutant en janvier 2022 et passer sa certification en septembre 2022. Son diplôme ne pourra toutefois lui être délivré qu'à partir du 21 décembre 2022.

Dans l'esprit des rédacteurs :

Définitions et généralités

Il est tout d'abord important de définir la notion de sécurité de la personne ou sécurité du pratiquant et la notion de sécurité d'un lieu de pratique :

- **La sécurité des pratiquants** : lorsque j'encadre, je suis responsable de la sécurité des pratiquants et suis capable de leur porter secours, de les sortir de l'eau, de prodiguer les premiers secours : ce sont les compétences minimales obligatoires dans toutes les disciplines et pour tous les brevets fédéraux.
- **La sécurité d'un lieu de pratique** : lorsque je surveille, j'assure la sécurité d'un lieu de pratique, je suis capable de garantir l'hygiène et la sécurité d'une piscine ou d'une baignade en milieu naturel, je suis capable de porter secours à une victime à 300 mètres en mer, de la sortir de l'eau, de prodiguer les premiers secours.

Ces personnes assurant la sécurité d'un lieu de pratique portent le titre de MNS.

La FFN privilégie la fonction d'éducateur et à ce titre limite volontairement le niveau de la compétence des titulaires d'un BF à celle de la sécurité du pratiquant. Elle ne souhaite pas imposer la contrainte de posséder un diplôme permettant d'assurer la sécurité d'un lieu de pratique, soumis à une obligation de formation continue annuelle.

Elle préfère laisser la liberté et la responsabilité aux dirigeants de la structure de faire passer la formation aux premiers secours en équipe de niveau 1 à l'un des éducateurs de la structure et non à l'ensemble des membres de l'équipe.

Le diplôme du PSC1 et le test de sécurité proposés suffisent à répondre à cette obligation d'assurer la sécurité des pratiquants.

c – La durée de validité du livret de formation du Brevet fédéral 1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème} degré

L'entrée en formation fait l'objet de la délivrance d'un livret de formation ou d'une attestation d'entrée en formation dès lors qu'un stagiaire commence sa formation par une des UC.

Nous avons souhaité laisser la possibilité à chacun de se former à son rythme. Aucune durée de validité du livret de formation n'est donc définie. Charge au stagiaire de conserver son livret de formation tant qu'il n'a pas validé la totalité de son brevet fédéral.

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} - 3^{ème} DEGRE

De même, le stagiaire peut, s'il le souhaite ne valider qu'une seule, ou uniquement deux, trois, quatre ou cinq Unités Capitalisables et celle(s) qu'il veut. Il lui sera alors délivrer **un certificat de réalisation** à l'issue de sa formation pour chaque unité Capitalisable validée.

3 – LE POSITIONNEMENT

a - Définition et généralités

Le positionnement permet d'analyser la situation d'un stagiaire avant son entrée en formation en référence d'une part, aux compétences requises par le référentiel de compétences du Brevet fédéral 1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème} degré et d'autre part, à ses acquis.

Lors de l'entrée en formation, il s'agit de valoriser le parcours du stagiaire et les compétences acquises afin de lui permettre de bénéficier d'éventuels allègements de formation, ou si nécessaire de lui proposer une formation complémentaire.

Le positionnement est possible dès lors que la personne est inscrite en formation, y compris si elle s'inscrit à une seule Unité Capitalisable et qu'elle justifie des prérequis à l'entrée. En aucun cas le positionnement ne doit se substituer aux épreuves de sélection pour l'entrée en formation.

Définition de l'allègement de formation :

Il permet au stagiaire d'être allégé d'une partie de la formation **en centre**.

Le stagiaire doit toutefois passer la certification sur la partie pour laquelle il bénéficie d'un allègement.

La formation au sein de la structure fédérale ne peut pas faire l'objet d'un allègement. (il faudra donc rappeler cette règle dans le livret référentiel du MSN ?)

Les éventuels aménagements de formation sont accordés exclusivement par la procédure du positionnement. Aucun aménagement ne peut être accordé en cours de formation.

Le positionnement est réalisé à partir d'un entretien se déroulant sous la responsabilité du cadre technique régional responsable pédagogique de l'ERFAN. Cette analyse doit permettre de réaliser un inventaire des compétences développées par le stagiaire.

Le positionnement doit permettre de :

- vérifier les aptitudes et les motivations du stagiaire à l'entrée en formation au Brevet fédéral 1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème} degré,
- orienter si nécessaire le stagiaire vers la formation la plus appropriée à son profil et aux conditions offertes par sa structure,
- repérer les compétences développées par le stagiaire au regard du Brevet fédéral 1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème} degré,
- proposer au stagiaire **un parcours individualisé de formation** en fonction des allègements accordés et des Unités Capitalisables déjà acquises au titre de la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou du fait de la possession de diplômes,
- proposer le cas échéant, les formations jugées indispensables pour la poursuite du projet du (de la) candidat(e),
- d'orienter les candidats vers la valorisation des acquis de l'expérience (VAE).

Ainsi, le positionnement conduit à la construction d'un **parcours individualisé de formation**. Ce parcours est négocié entre l'ERFAN et le candidat.

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} - 3^{ème} DEGRE

Ce dernier se voit alors proposer la signature de son **contrat** ou de sa **convention de formation** (contrat : lorsque le stagiaire paie lui-même sa formation, convention : lors d'une prise en charge financière de la formation par un financeur extérieur) comportant les éventuels aménagements de formation (allègements et ou compléments de formation) validés avec le stagiaire.

Cette disposition permettant de définir d'éventuels allègements de formation ne dispensent pas cependant de passer la ou les épreuves de certification correspondantes.

Le temps nécessaire à la réalisation du positionnement n'est pas intégré dans le volume horaire de la formation.

b - Ce qui est à retenir

L'entretien est réalisé, pour chaque stagiaire, à partir d'un document faisant apparaître notamment :

- sa pratique personnelle, son niveau sportif, les tests de l'Ecole de Natation qu'il possède,
- son expérience dans le domaine de l'animation,
- son expérience dans le domaine de l'enseignement,
- son expérience dans le domaine de l'entraînement,
- sa motivation à l'entrée en formation : en une phrase, son projet personnel par rapport à la formation,
- sa maturité pour être acteur de sa formation,
- son projet professionnel personnel,
- son engagement dans le milieu associatif,
- le financement de sa formation,
- sa disponibilité,
- les conditions plus ou moins favorables offertes par sa structure,
- etc...

Le positionnement pourra se décomposer en quatre phases :

- **une phase de présentation de la formation** (compétences visées, l'organisation pédagogique d'une formation en alternance, modules de formation et précisions sur les contenus, dispositifs de certification et critères d'évaluation, etc...),
- **une phase d'autoévaluation** de chaque stagiaire via un document d'autoévaluation en référence au référentiel du Brevet fédéral 1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème} degré (outil pouvant être fourni par l'INFAN) et d'échanges via d'éventuelles questions et réponses sur des thèmes abordés,
- **une phase d'entretien** organisée au regard de l'autoévaluation, sous la responsabilité du cadre technique responsable pédagogique de l'ERFAN, correspondant à un entretien individuel avec le stagiaire. Cet entretien concerne uniquement les stagiaires demandant un allègement de formation ou ceux pour lesquels il semble nécessaire de proposer un complément de formation,

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} - 3^{ème} DEGRE

- **une phase d'élaboration du parcours individualisé de formation (P.I.F.)**, sous la responsabilité du cadre technique responsable pédagogique de l'ERFAN, au regard de l'autoévaluation et de l'entretien. Des éventuels aménagements (allègements et/ou compléments de formation) et/ou une adaptation des modalités de formation (répartition du temps et des lieux de formation, présentiel ou rattrapage personnalisé, lorsque cela est possible) lui sont proposés pour validation.

Tous les aménagements de formation (allègements ou compléments de formation proposés au stagiaire) figurent obligatoirement dans le contrat ou la convention de formation, signé(e) par le stagiaire et l'ERFAN.

CHAPITRE IV : LA FORMATION ET LA CERTIFICATION

1 – LES PREREQUIS A LA MISE EN SITUATION PEDAGOGIQUE

Avant de débiter en autonomie le stage en situation pédagogique, le stagiaire doit répondre à des exigences minimales dans les domaines de la sécurité et si nécessaire de la pédagogie.

Tant que le stagiaire n'a pas acquis ces compétences minimales il ne peut être qu'observateur sur son stage en situation pédagogique. Par conséquent, il ne peut pas être autonome dans son activité ou sur un groupe. Avant la validation institutionnelle des prérequis à la mise en situation pédagogique, le tuteur est seul responsable de son groupe.

Le niveau d'exigence à la mise en situation pédagogique correspond à la capacité du stagiaire à encadrer l'activité tout en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers.

Les compétences et les épreuves permettant de vérifier l'acquisition de ces compétences sur les PRMSP sont synthétisées dans le tableau ci-dessous :

Unité Capitalisables	Compétences sur les PRMSP	Epreuves permettant de vérifier les compétences sur les PRMPS
Encadrer un groupe en sécurité	<ul style="list-style-type: none"> porter secours au pratiquant 	<ul style="list-style-type: none"> Test de sécurité
Contribuer à la gestion des licenciés	Aucune	Aucune
Conduire les apprentissages sportifs	<ul style="list-style-type: none"> porter secours au pratiquant conduire une séance en sécurité face à un public évaluer les risques prévisibles liés à la pratique 	<ul style="list-style-type: none"> Test de sécurité Conduite de séance et entretien
Conduire un projet d'action	<ul style="list-style-type: none"> porter secours au pratiquant 	<ul style="list-style-type: none"> Test de sécurité
Accompagner un stagiaire en formation	<ul style="list-style-type: none"> porter secours au pratiquant 	<ul style="list-style-type: none"> Test de sécurité

Le stagiaire qui s'inscrit uniquement à l'UC Encadrer un groupe en sécurité et/ou Conduire un projet d'action et/ou Accompagner un stagiaire en formation doit être capable uniquement :

- de porter secours au pratiquant.

Le stagiaire qui s'inscrit uniquement à l'UC Contribuer à la gestion des licenciés n'a aucune compétence à justifier pour les prérequis à la mise en situation pédagogique et n'a donc aucune épreuve à valider.

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} - 3^{ème} DEGRE

Le stagiaire qui s'inscrit uniquement à l'UC Conduire des apprentissages sportifs doit être capable ou à la totalité des UC doit être capable :

- de conduire une séance en sécurité face à un public,
- de porter secours au pratiquant,
- d'évaluer les risques prévisibles liés à la pratique dans le cadre de l'acquisition des apprentissages sportifs.

Le détail du contenu de ces prérequis à la mise en situation pédagogique figure dans le tableau récapitulatif du contenu de la formation présenté dans le point 2 "contenu de la formation".

En référence au tableau précédent, il est procédé à la vérification des prérequis à la mise en situation pédagogique par l'organisation des épreuves décrites ci-dessous.

Epreuve 1 : Test de sécurité

Conditions de déroulement de l'épreuve :

Durée de l'épreuve : 5' maximum par candidat.

Réaliser un test de sécurité sur une distance de 50 mètres (le port des lunettes de natation et du pince-nez n'est pas autorisé : l'utilisation de l'échelle est interdite) :

- départ libre du bord du bassin,
- un parcours en nage libre,
- une plongée dite "en canard" et recherche d'un mannequin réglementaire immergé à 25 mètres du point de départ à une profondeur minimale de 1,80 mètre,
- une remontée du mannequin jusqu'à la surface,
- un remorquage d'une personne, de sa tranche d'âge au moins, face hors de l'eau en permanence, sur une distance de 25 mètres,
- la sortie de l'eau de la victime.

Dates : cette épreuve se déroule en centre le **(date à définir par l'ERFAN)**, la remédiation aura lieu le **(date à définir par l'ERFAN)**.

A Noter : le candidat ayant satisfait au test de sécurité lors de son entrée en formation, dans les 3 mois précédant le début de la formation est dispensé de l'épreuve 1 des prérequis à la mise en situation pédagogique.

Epreuve 2 : Séance pédagogique suivie d'un entretien

Conditions de déroulement de l'épreuve :

Durée de l'épreuve :

Séance : 20 minutes minimum

Entretien : 15 minutes maximum

Effectif de participants : 6 minimum

1) Séance pédagogique :

Conduite d'une séance pédagogique de 20 minutes minimum. Cette séance se déroule dans la structure d'alternance du stagiaire avec comme public support un groupe d'enfants ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs.

Si nécessaire, le candidat aménage au préalable les zones d'évolution de manière à assurer la sécurité des pratiquants et des tiers.

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} - 3^{ème} DEGRE

2) Entretien à partir de la séance, portant sur la capacité du candidat à :

- Assurer la sécurité des pratiquants de son groupe,
- Evaluer les risques prévisibles liés à la pratique dans le cadre de l'acquisition des apprentissages sportifs.

Dates : cette épreuve se déroule durant la période du (**à définir par l'ERFAN**). La période de remédiation se déroule jusqu'au (**à définir par l'ERFAN**).

Le jury constitué de deux personnes au minimum est désigné par l'ERFAN sous la responsabilité du conseiller technique régional responsable pédagogique de l'ERFAN.

Composition de la commission d'évaluation :

- Epreuve 1 : le DTN ou son représentant et un représentant de l'ERFAN
- Epreuve 2 : le DTN ou son représentant et un représentant de l'ERFAN

Une grille de certification est obligatoirement utilisée pour cette vérification des prérequis à la mise en situation pédagogique.

Dans l'esprit des rédacteurs :

La vérification des prérequis à la mise en situation permet de contrôler que le stagiaire est capable d'être autonome dans son activité :

- il est donc en mesure d'assurer la sécurité des pratiquants.

2 – LE CONTENU DE LA FORMATION

Il est important de prendre en compte le fait que les candidats au Brevet fédéral 1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème} degré peuvent être issus de toutes les disciplines de la fédération et que certaines parties du contenu de la formation doivent prendre en compte cette diversité.

Le tableau récapitulatif du contenu de la formation présenté dans ce livret référentiel fait apparaître des temps de formation au cours desquels le mélange de stagiaires, issus de différentes disciplines, peut apporter une richesse à la formation.

Il est nécessaire de privilégier et d'intégrer tout au long de chaque session de formation en centre des **échanges de type "retour d'alternance"** : c'est l'occasion pour les stagiaires de relater les situations marquantes ou préoccupantes rencontrées ou vécues dans leur structure propre ou d'accueil. Il s'agit pour les stagiaires d'explicitier leur pratique et pour les formateurs d'apporter les connaissances en lien avec les problématiques des stagiaires. L'alternance est également l'une des conditions sine qua non pour que l'organisme de formation s'assure du cheminement progressif du stagiaire. La pédagogie de l'action ne saurait se limiter à une intention dans la mise en œuvre de nos formations, mais doit être au cœur des préoccupations de la construction des rubans pédagogiques de nos brevets fédéraux.

Le temps consacré à la certification et à sa préparation n'est pas inclus dans le temps de la formation.

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} - 3^{ème} DEGRE

a – Récapitulatif du volume horaire de formation du Brevet fédéral 1^{er} degré

- Formation en centre 45 h
- Stage en situation au sein d'une structure d'accueil (pas d'allègement) 40 h

Soit un total de :	85 h
---------------------------	-------------

b – Récapitulatif du volume horaire de formation du Brevet fédéral 2^{ème} degré

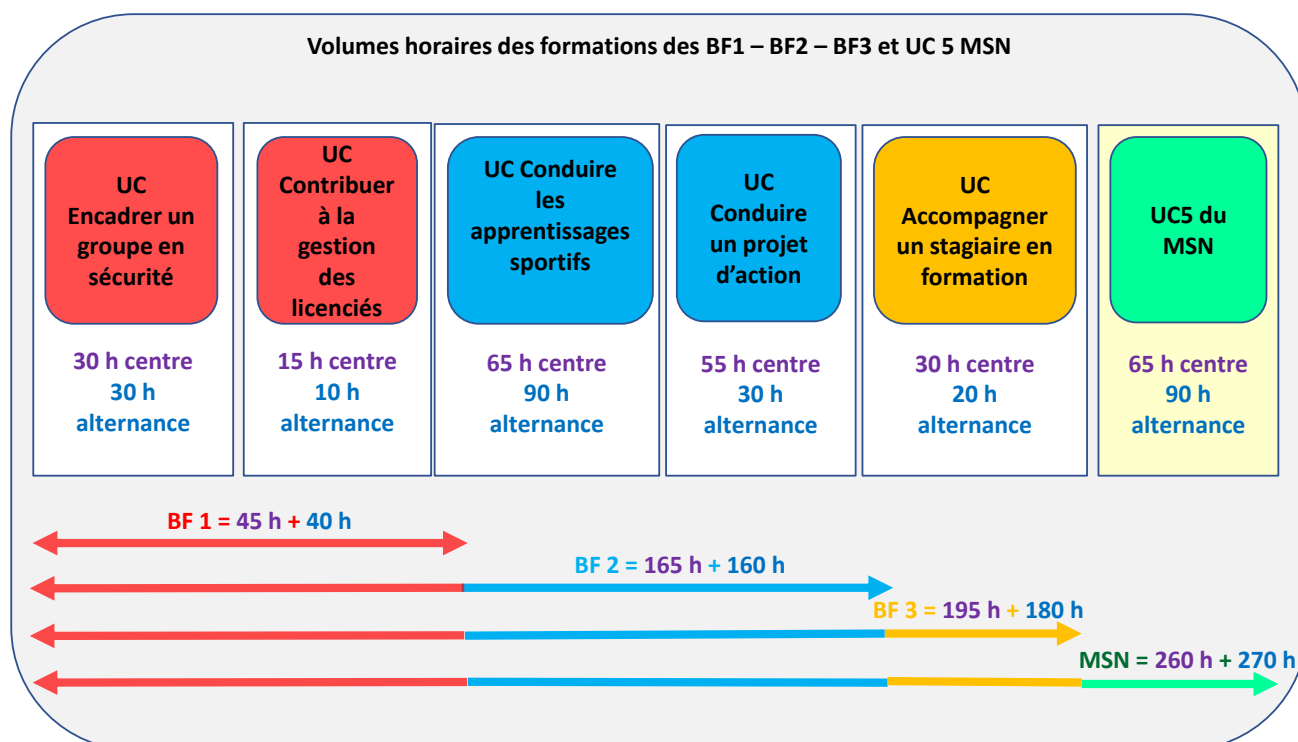
- Formation en centre 165 h
- Stage en situation au sein de la structure d'accueil (pas d'allègement) 160 h

Soit un total de :	325 h
---------------------------	--------------

c – Récapitulatif du volume horaire de formation du Brevet fédéral 3^{ème} degré

- Formation en centre 195 h
- Stage en situation au sein de la structure d'accueil (pas d'allègement) 180 h

Soit un total de :	375 h
---------------------------	--------------



Les volumes horaires ci-dessus sont proposés à "minima", chaque ERFAN est libre de mettre en œuvre les thématiques programmées sur un temps de formation plus approfondi afin d'ajuster l'offre de formation au profil du stagiaire et de mieux répondre aux besoins spécifiques du territoire.

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} – 3^{ème} DEGRE

d – Tableau récapitulatif des contenus de la formation en lien avec les référentiels d'activités et de compétences

TABLEAU RECAPITULATIF DES CONTENUS DU BF1 – BF2 - BF3

UC	ACTIVITES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES	Remarques
PRMS UC Encadrer un groupe en sécurité	Les prérequis à la mise en situation pédagogique (PRMSP) : Prévention et gestion des incidents et accidents A1 - intervention en cas d'incident ou d'accident	2 h 30	A1C1 : Réaliser un sauvetage afin de prendre en charge une victime de noyade en la ramenant au bord et en la sortant de l'eau	<p>2 h 30</p> <p>1h Les risques dans chacune des disciplines Le cheminement du nageur : de l'entrée dans la piscine jusqu'au bassin, les dangers potentiels. Echanges permettant l'élaboration d'une liste des règles de sécurité dans la conduite d'une séance. Les risques d'accident liés aux premières pratiques au sein de l'Ecole de Natation et aux pratiques compétitives de toutes les disciplines.</p> <p>0h30 Test de sécurité En piscine, préparation et réalisation du test de sécurité. Les techniques d'approche d'une victime, de remorquage, de sortie de l'eau....</p> <p>1h Cas concrets En piscine, réaliser des cas concrets de simulations d'accidents dans et hors de l'eau. Intervention, gestes de premiers secours, procédure d'alerte.</p>	Il semble intéressant, lorsque cela est possible, d'organiser cette partie de la formation de manière commune entre les stagiaires issus des différentes disciplines.
			A1C2 : Exécuter en respectant les référentiels de secourisme les gestes de premiers secours afin d'intervenir sur une victime		
			A1C3 : Intégrer, à l'aide des différents moyens d'alerte mis à sa disposition, le dispositif d'intervention afin de rentrer dans la chaîne d'organisation des secours		
UC Encadrer un groupe en sécurité	Prévention et gestion des incidents et accidents A1 - intervention en cas d'incident ou d'accident	2 h	A1C2 : Exécuter en respectant les référentiels de secourisme les gestes de premiers secours afin d'intervenir sur une victime	<p>2 h</p> <p>1h Utilisation du matériel de secours En salle : utilisation du matériel d'oxygénothérapie.</p> <p>1h Pratique personnelle En piscine, vivre dans l'eau l'expérience de flotter aussi longtemps que l'on veut. Aller au fond du bassin, ne rien faire et vivre le fait que l'on ne peut rester au fond sans rien faire. Explorer l'ensemble des voies aériennes. Explorer les surfaces du bassin. Plonger et rechercher à aller le plus loin possible sans rien faire. Préparer le test correspondant au premier niveau des tests de l'Ecole de Natation.</p>	
			A1C4 : Réaliser, en respectant les critères de réussite, le test correspondant au premier niveau des apprentissages sportifs afin de justifier d'une maîtrise des techniques nécessaires à la conduite des activités		

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} – 3^{ème} DEGRE

UC	ACTIVITES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES
UC Encadrer un groupe en sécurité	Prévention et gestion des incidents et accidents A2 - prévention des comportements à risque	10 h 30	A2C1 - Contrôler l'application du respect des règles de sécurité liées à la pratique en organisant des contrôles ponctuels afin d'éviter tous risques d'accidents	<p>1h30 La sécurité Sécurité des pratiquants, sécurité de la pratique, sécurité d'un lieu de pratique : définition. Les risques liés à l'activité et à l'utilisation du matériel pour les différentes disciplines (les entrées dans l'eau, lignes d'eau mal fixés...).</p> <p>Les composantes pouvant amener un danger ou un problème sur le bassin. Organisation de la sécurité au sein de l'Ecole de Natation de la structure. Rôle de chacun des intervenants dans le dispositif d'alerte et l'organisation de la sécurité, la conduite à tenir en cas d'accident... Qui fait quoi et dans quel ordre ? La chaîne d'organisation des secours. Comment s'organisent les secours ? Etude du POSS de la piscine Obligation de transmission de l'information des problèmes rencontrés concernant la sécurité de la pratique et des pratiquants.</p> <p>6h Hygiène et traitement de l'eau et de l'air : Filtration, des infections avec les produits utilisés, les bouches d'aspiration et de refoulement. Circuit de l'air dans une piscine avec la mise en avant de l'interaction avec le traitement de l'eau, les produits utilisés (avantages et inconvénients). Visite des installations techniques, du fonctionnement d'une piscine afin de lister les anomalies pouvant arriver : couleur de l'eau, matières fécales, position du "coup de poing". Une grille d'observation peut être utilisée au cours de cette visite.</p>
			A2C2 : Prévenir les cas de maltraitance physique ou morale en organisant des actions de prévention afin de préserver l'intégrité des pratiquants	<p>3h Intégrité des pratiquants Evaluation des comportements à risque, identification des conditions de sécurité de la pratique : sensibilisation au respect de l'intégrité physique et morale.</p>
			A2C3 : Agir en cas de maltraitance physique ou morale afin de préserver l'intégrité des pratiquants en alertant les autorités compétentes	

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} – 3^{ème} DEGRE

UC	ACTIVITES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES
UC Encadrer un groupe en sécurité	Organisation et gestion d'un groupe en déplacement ou en stage A3 – préparation d'un déplacement ou d'un stage A4 - gestion en sécurité d'un groupe en déplacement ou en stage	5 h 30	A3C1 : Organiser l'accompagnement d'un groupe en déplacement ou en stage en se référant aux connaissances réglementaires liées à l'encadrement d'un groupe afin d'assurer la sécurité des pratiquants	1h30 Réglementation de l'encadrement d'un groupe de mineurs en déplacement avec nuitées Les règles liées à la surveillance et à la sécurité d'un groupe, la réglementation spécifique pour la gestion d'un groupe de mineurs. Répertoire des connaissances réglementaires sur l'accompagnement et l'encadrement de mineurs pour un déplacement ou un stage avec nuitées. Captation de l'autorité parentale : possibilité de définir les limites et les interdits vis à vis de l'enfant, la responsabilité de l'éducateur, l'obligation d'attendre le retour des parents à la fin du déplacement...
			A3C2 : Réaliser les démarches administratives inhérentes à l'organisation d'un déplacement ou d'un stage en prenant les contacts nécessaires auprès des différentes autorités afin de répondre aux obligations réglementaires	0h30 Echanges sur la réglementation concernant la surveillance et la sécurité des activités aquatiques dans le cadre d'une pratique au sein d'une structure de la FFN et sur les connaissances réglementaires liées à l'accompagnement d'un groupe. 2h Organisation d'un déplacement et d'un stage Gérer l'organisation d'un déplacement, d'un stage (à qui je m'adresse, quelles institutions, quel environnement) avant, pendant et après le déplacement ou le stage. Importance de disposer pour le responsable du déplacement, avant de partir en compétition ou avant un stage, d'une autorisation parentale en cas de nécessité d'une intervention médicale.
			A3C3 : Effectuer les réservations des moyens matériels et humains pour assurer la gestion d'un déplacement ou d'un stage en utilisant les outils mis à sa disposition	Construire une check-list des tâches à réaliser pour organiser en amont un déplacement en stage ou en compétition (faire jouer la concurrence, la confirmation d'une réservation, différence entre des arrhes et une caution...) Choix et réservation des modalités de transport, information obligatoire des parents du mode de transport choisi. Etablir la liste du matériel nécessaire pour sa discipline.
			A4C1 : Gérer la récupération des autorisations administratives nécessaires pour pouvoir intervenir en cas d'accident conformément à la réglementation en vigueur	1h30 Les démarches administratives Les autorisations nécessaires pour un déplacement en compétition ou en stage (en France, hors du département, à l'étranger...) Déclaration aux services de la Préfecture de département (voir RGPP). Elaboration d'une déclaration aux services de la Préfecture pour l'organisation d'un stage (projet sportif, projet pédagogique). Récupérer les pièces administratives réglementaires, la convocation, le droit à l'image.

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} – 3^{ème} DEGRE

UC	ACTIVITES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES
UC Encadrer un groupe en sécurité	Organisation et gestion d'un groupe en déplacement ou en stage A4 - gestion en sécurité d'un groupe en déplacement ou en stage	3 h	A4C2 : Appliquer les règles de sécurité et de fonctionnement du groupe pour assurer la sécurité des pratiquants en mettant en place des activités adaptées et sécurisées	<p>3h Rôle et attitude de l'éducateur pour développer les habiletés mentales</p> <p>Créer et entretenir l'envie, le désir au sein du groupe (par exemple : valoriser les résultats de chacun, donner des perspectives...).</p> <p>Définition de l'esprit compétitif, comment le développer, l'entretenir...</p> <p>Le respect du groupe, de la personne, des valeurs du sport, l'image donnée par l'éducateur...</p> <p>L'attitude de l'éducateur face à différents publics.</p> <p>Les questions et les échanges au sein du groupe.</p> <p>Les règles essentielles à la vie du groupe. Les règles non négociables (sécurité et cadre réglementaire).</p> <p>Les règles explicites : la fréquence, heures, durée du cours, les présences... Les règles implicites : les règles liées à la culture fédérale et aux valeurs associatives.</p> <p>La fixation des règles, les rappels à l'ordre, les sanctions. Des règles simples pour fonctionner (organisation, écoute, sécurité...), le respect de ces règles.</p> <p>Le respect des personnes, des lieux, des matériels : l'imposer, l'observer soi-même.</p> <p>Les temps d'échanges avant et après la séance, l'instauration du "droit à parler" !</p> <p>La vie et les échanges au sein du groupe, la prise en compte et la valorisation de chacun.</p> <p>Rôle et attitude de l'éducateur pour développer les habiletés mentales.</p> <p>Les différents statuts au sein d'un groupe, les relations au sein d'un groupe.</p> <p>L'autorité et la place de l'intervenant dans le groupe.</p> <p>L'éducateur : la ponctualité, la tenue, l'attitude pédagogique, le positionnement comme autorité, comme "directeur de groupe". Animer une séance, savoir donner envie.</p> <p>Présentation des profils particuliers et de leurs incidences sur l'activité de l'enfant et du groupe.</p> <p>Bases sur la gestion d'un conflit.</p> <p>Définition simple et identification des situations conflictuelles (au-delà du débordement) : entre pratiquants, entre éducateur et pratiquant, entre éducateur et groupe de pratiquants, autres...</p> <p>La gestion d'un conflit, attitude et rôle de l'éducateur.</p> <p>La prévention, l'anticipation et le traitement des éventuels débordements face à un groupe.</p>
			A4C3 : Gérer la dynamique de groupe en adaptant son action et son attitude afin de créer un esprit collectif	

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} – 3^{ème} DEGRE

UC	ACTIVITES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES
UC Encadrer un groupe en sécurité	Organisation et gestion d'un groupe en déplacement ou en stage A5 - gestion de l'organisation d'un déplacement ou d'un stage	6 h 30	A5C1 : Gérer la logistique et les besoins en matériel en anticipant les besoins éventuels afin de disposer des moyens nécessaires	6 h 30 1h La gestion d'un groupe : Avant le déplacement ou le stage : identifier le groupe encadré, la nature du déplacement ou du stage, identifier l'encadrement nécessaire, le moyen de déplacement, la durée... Pendant le déplacement et la compétition : les modalités de surveillance et de sécurité du groupe. La prévention des risques. Pendant le déplacement ou la compétition : les modalités de gestion du groupe, les forfaits, les engagements, les résultats... Elaborer la liste des tâches à réaliser dans la gestion d'un groupe en compétition : vérifier les engagements, déclarer les forfaits, participer à la réunion technique, vérifier les résultats affichés, porter réclamation, récupérer les résultats... 1h Budget prévisionnel : Elaboration d'un budget prévisionnel simple.
			A5C2 : Planifier l'organisation du déplacement ou du stage en prenant en compte les moyens financiers définis dans le budget prévisionnel afin d'organiser les différentes activités	
			A5C3 : Gérer les modifications éventuelles en effectuant les changements nécessaires afin d'ajuster si besoin l'organisation d'un déplacement ou d'un stage	
			A6 – réalisation d'un bilan d'accompagnement d'un déplacement ou d'un stage	
	A6C1 : Réaliser un dossier relatif à l'accompagnement d'un déplacement ou d'un stage afin de communiquer sur le déroulement de l'action, son analyse et son évaluation à l'aide d'un support écrit	2h Bilan écrit L'élaboration d'une note descriptive (à partir d'une fiche type) du déplacement sur le plan sportif et de la vie collective : échanges sur la grille de présentation d'une note sur le déroulement d'un déplacement. 1h30 Bilan oral Echanges sur les expériences vécues lors de l'accompagnement d'un groupe de mineurs en déplacement concernant les règles de sécurité et de gestion du groupe.		
A6C2 : Effectuer oralement le bilan d'un déplacement afin de rendre compte aux dirigeants du déroulement de l'action	1h La gestion d'un déplacement : Gérer les modifications éventuelles : changement dans les réservations d'hébergement, ajuster les effectifs sur les réservations, modifier des engagements...			
Total UC Encadrer un groupe en sécurité				30 h

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} – 3^{ème} DEGRE

UC	ACTIVITES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES
UC Contribuer à la gestion des licenciés	Participation à la gestion administrative et technique des pratiquants A1 – Accueil d'un public diversifié dans le cadre d'une structure	5 h 30	A1C1 : Communiquer un message, en prenant en compte la personne dans sa globalité afin de pouvoir répondre à différents publics	<p>5 h 30</p> <p>2h Connaissances de base pour mieux communiquer avec les pratiquants : modes, étapes, attitudes, et facteurs perturbateurs quand on veut faire passer un message à l'autre. Notions sur les termes, les expressions, les images à utiliser ou pas en fonction - principalement - de l'âge du public (éviter les erreurs !).</p> <p>1h Activités de la structure A partir d'un support écrit, expliquer le fonctionnement et les activités de la structure.</p> <p>1h Orienter le public : A partir d'une mise en situation, jeux de rôle comment informer et orienter le public au sein de la structure, lister les éléments essentiels permettant de repérer les besoins des différents publics afin de les orienter sur une des différentes activités de la structure.</p> <p>1h Rôles, statuts et responsabilités des différents acteurs : - bénévoles, salariés, - dirigeants, techniciens, stagiaires... au sein d'une association. Relations entre les différents acteurs au sein d'une structure. La place de chacun (BF et MSN) dans une équipe pédagogique.</p> <p>0h30 Gestion administrative : Les actions relevant du suivi administratif d'un groupe : relevé des présences, convocations, renseigner les documents de l'Ecole de Natation... Définition du matériel pédagogique, le stockage, le matériel commun aux différents groupes.</p>
			A1C2 : Expliquer, à l'aide d'un support écrit ou des NTIC, le fonctionnement et les activités de la structure afin de renseigner les différents publics	
			A1C3 : Orienter le public afin de faciliter son intégration au sein de la structure en respectant les spécificités et les caractéristiques de chaque public	
			A1C4 : Comprendre grâce à son implication au sein de la structure le rôle des différents acteurs afin de pouvoir positionner chacun d'entre eux dans un organigramme	
	A2 – Suivi de différents groupes au sein de la structure		A2C1 : Gérer en utilisant les outils informatiques de la fédération les données administratives et techniques des groupes dont l'entraîneur a la charge afin d'effectuer le suivi des pratiquants	
	A2C2 : Enregistrer les résultats techniques et sportifs des groupes dont l'entraîneur a la charge, à l'aide des outils informatiques de la fédération en vue de les analyser et d'en tirer les enseignements			

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} – 3^{ème} DEGRE

UC	ACTIVITES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES
UC Contribuer à la gestion des licenciés	Participation à la gestion administrative et technique des pratiquants A3 – Contribution à la gestion administrative d'une structure	9 h 30	A3C1 : Conseiller les dirigeants afin de leur apporter un soutien dans la gestion administrative de la structure en se référant aux connaissances liées à l'environnement de la structure et à la réglementation des activités aquatiques	<p>1h30 La réglementation des activités aquatiques : Surveillance et encadrement des différentes activités. Les références réglementaires concernant l'organisation de la sécurité selon les effectifs (taux d'encadrement et surface par baigneur, jurisprudence). Etude de jurisprudences sur la réglementation concernant la surveillance et la sécurité des activités aquatiques.</p> <p>2h Valeurs citoyennes Les valeurs associatives. Quelles valeurs associatives ? Echanges sur le thème de : qu'est-ce que la culture associative et fédérale, quelles sont les valeurs de l'association pour vous, quels sont les avantages / contrepartie d'adhérer à une association. La valeur et l'entretien de l'engagement associatif par tous les acteurs de la structure : différence entre licencié et consommateur, l'importance du bénévolat pour la vie de la structure, le rôle de l'éducateur dans la dynamique associative...</p> <p>0h30 Responsabilités Définir la notion de responsabilité au regard des textes réglementaires.</p> <p>0h30 Historique de la structuration de la natation</p> <p>0h30 Les secteurs de pratique de la FFN Schéma des différentes logiques. Présentation des activités et des secteurs de pratique de la FFN. Présentation d'un organigramme simplifié des structures fédérales.</p> <p>3h30 Les fondements de la loi de 1901 : évoquer les fondamentaux et les valeurs du mouvement associatif, la philosophie fédérale, le bénévolat... Le comité directeur, le bureau, les différentes commissions, les membres, les éducateurs, le plan de développement de la structure, le temps fort de la vie de la structure : l'AG. La connaissance du règlement intérieur.</p> <p>1h La licence La réglementation sur l'affiliation, la licence. Différenciation entre les notions de licence, adhésion et cotisation. Réflexion sur les taux de renouvellement de la licence des membres de son groupe au sein de la structure, lien et relation avec les résultats des tests de l'Ecole de Natation, suivi du cahier de présence.</p>
			A3C2 : Gérer, en utilisant les outils informatiques de la fédération, les licenciés de la structure afin d'apporter un soutien dans la gestion administrative des pratiquants	
			A3C3 : Echanger les informations afin de contribuer à la gestion administrative et technique des licenciés en communiquant avec les différents acteurs au sein de la structure lors des réunions de travail	
Total UC Contribuer à la gestion des licenciés				15 h

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} – 3^{ème} DEGRE

UC	ACTIVITES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES
PRMSP UC Conduire les apprentissages sportifs	Les prérequis à la mise en situation pédagogique (PRMSP) Conduite en sécurité d'un projet pédagogique et d'une séance dans le cadre des apprentissages sportifs A2 - conduite d'un projet pédagogique, d'un cycle et d'une séance pour un groupe ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs	2 h	A2C1 : Conduire en sécurité une séance permettant de mobiliser les pratiquants et d'atteindre les objectifs fixés	2 h
				<p>0h30 Test de sécurité En piscine, préparation et réalisation du test de sécurité. Les techniques d'approche d'une victime, de remorquage, de sortie de l'eau....</p> <p>1h30 Cas concrets En piscine, réaliser des cas concrets de simulations d'accidents dans et hors de l'eau. Intervention, gestes de premiers secours, procédure d'alerte. Utilisation du matériel de secours et du matériel d'oxygénothérapie.</p>
UC Conduire les apprentissages sportifs	A1 – conception d'un projet pédagogique, d'un cycle et d'une séance pour un groupe ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs	20 h 30	A1C1 : Concevoir un projet pédagogique, un cycle en prenant en compte les orientations ministérielles et les directives fédérales, le projet éducatif de la structure, les moyens et ressources mis à disposition, afin de satisfaire aux attentes et besoins des pratiquants	20 h 30
				<p>6h Natation scolaire : règlementation et objectifs pédagogiques</p> <p>3h Anatomie/Physiologie : les bases en anatomie (membre supérieur – membre inférieur), l'appareil cardio-respiratoire (comment fonctionne le système cardio-respiratoire, les échanges gazeux ...)?</p> <p>1h30 La cellule musculaire, le système nerveux cérébro-spinal, la commande de la cellule musculaire : les récepteurs, les différents types de mouvement...</p> <p>3h Physiologie de l'effort : les filières énergétiques : bases théoriques et prise en compte dans une activité de type NFS.</p> <p>2h Adaptations physiologiques à l'effort Comment le corps s'adapte à l'effort ? Augmentation de la fréquence respiratoire, de la fréquence cardiaque, de la température corporelle... Elaborer une synthèse à l'aide d'un support écrit.</p> <p>1h Présentation des dispositifs JAN et Aisance aquatique</p> <p>2h La pluridisciplinarité : définition, intérêts, sa mise en œuvre.</p> <p>2h Formation d'évaluateur de l'Ecole de Natation</p>

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} – 3^{ème} DEGRE

UC	ACTIVITES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES
UC Conduire les apprentissages sportifs	A1 – conception d'un projet pédagogique, d'un cycle et d'une séance pour un groupe ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs	9 h 30	A1C1 : Concevoir un projet pédagogique, un cycle, dans le cadre de l'Ecole de Natation, en prenant en compte les orientations ministérielles et les directives fédérales, le projet éducatif de la structure, les moyens et ressources mis à disposition, afin de satisfaire aux attentes et besoins des pratiquants	<p style="text-align: center;">9 h 30</p> <p>7h Didactique : les 4 premiers niveaux de construction du nageur Le livret des 6 niveaux de construction du nageur qui intéresse l'enseignement de la natation dans sa dimension "locomotion" :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Niveau 1 : « La construction du corps flottant » - « Prérequis pour devenir nageur » (plutôt que "baigneurs" ou "nageurs de surface" qui risquent la noyade en pensant savoir nager), - Niveau 2 : « La construction du corps projectile » - « Devenir nageur », - Niveau 3 : « Ebauche du corps propulseur » - « Devenir nageur », - Niveau 4 : « Intégration des solutions ventilatoires » - « Devenir nageur ». <p>Les niveaux 5 et 6 permettent de nager plus loin puis de nager toujours plus vite. Ils sont « plus spécifiques » à la natation course et à l'eau libre (qui partagent les mêmes principes d'action) et doivent être abordés uniquement en UC5 du MNS.</p> <p>1h Pédagogie Définition de la pédagogie. Distinction entre une pédagogie de l'action et la pédagogie du mouvement. Avantages et inconvénients des différentes pédagogies. Connaissance des bases et des principes de la pédagogie de l'action : elle a pour objectif de rendre l'apprenant acteur de ses apprentissages afin qu'il construise ses savoirs à travers des situations de recherche.</p> <p>1h30 Le projet pédagogique : La définition des objectifs du projet pédagogique à partir des orientations fédérales, les moyens nécessaires, l'organisation des apprentissages sportifs au sein de la structure... définition des critères d'évaluation, des critères de réussite, des observables. Différenciation entre un objectif et un but. L'évaluation, les observables en fonction des objectifs. Organisation des séances entre elles : mise en place d'un projet, agencement des séances à ce niveau de pratique. Organisation et planification des apprentissages au sein de l'Ecole de Natation. Dans le cadre des apprentissages sportifs : Construire une organisation pédagogique adaptée qui prend en compte le projet pédagogique de l'Ecole de Natation. Construire une organisation pédagogique adaptée en fonction des caractéristiques de la piscine. L'apprentissage en grande profondeur (supérieure à la taille de l'apprenant) et en petite profondeur. La prise en compte des équipements particuliers (plongeoirs, plots...).</p>

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} – 3^{ème} DEGRE

UC	ACTIVITES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES
UC Conduire les apprentissages sportifs	A1 – conception d'un projet pédagogique, d'un cycle et d'une séance pour un groupe ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs	16 h	A1C1 : Concevoir un projet pédagogique, un cycle, dans le cadre de l'Ecole de Natation, en prenant en compte les orientations ministérielles et les directives fédérales, le projet éducatif de la structure, les moyens et ressources mis à disposition, afin de satisfaire aux attentes et besoins des pratiquants	<p align="center">16 h</p> <p>2h Les principes mécaniques liés à la natation : la poussée d'Archimède, l'apesanteur, couple de redressement, le maître couple. 0h30 Les modifications du terrien au nageur : comparaison entre les caractéristiques du terrien et celles du nageur (les appuis, la respiration, la vision, l'équilibre...).</p> <p>3h Démonstration de situations en lien avec les apprentissages sportifs de l'Ecole de Natation En piscine : préparation et réalisation de situations. 1h30 Propulsion en natation Faire un lien avec les techniques de nages. L'intérêt d'un travail à sec d'amélioration des coordinations, de gainage... de l'éducation physique. La propulsion pour l'apprentissage des nages : une succession d'accélération et de freinages. La vitesse, le rythme, les coordinations. 0h30 Recherche de l'historique de chaque discipline 4h Les techniques de nages Modèle théorique : les bases du développement technique. La notion de modèles théoriques, de contraintes et de création pour amener des modifications chez le sportif. Papillon, Dos, Brasse, Nage Libre et 4 nages. En travaux pratiques en salle, utiliser des images sous-marines dans tous les modes de déplacement pour observer, poser les problèmes, émettre des hypothèses de fonctionnement, vérifier ces hypothèses à l'aide d'autres situations, en découler des tâches permettant l'apprentissage dans les quatre nages etc...</p>
			A1C2 : Concevoir une séance afin d'organiser les situations permettant d'atteindre les objectifs fixés en prenant en compte le projet pédagogique de l'Ecole de Natation, les caractéristiques des pratiquants et les moyens dont on dispose	<p>2h La conception de la séance : Concevoir et construire de manière méthodique et planifiée les savoirs et savoir-faire nécessaires à l'évolution du pratiquant pour réaliser son action dans le cadre de l'Ecole de Natation. La définition des objectifs de séance à partir de l'évaluation de la séance précédente. La structuration de la séance et l'architecture d'une séance, la logique interne de la séance. Dans la conception de sa séance et dans les contenus de son enseignement, prendre en considération le développement psychomoteur, affectif et intellectuel du public ainsi que le contexte environnemental et les moyens dont on dispose. Définir et concevoir les critères d'évaluation. Mesurer les écarts observés, mettre en rapport les objectifs de transformations attendues avec les transformations réalisées. Expliciter les différentes modalités d'évaluation (comment : auto évaluation, fiche d'évaluation...quand et qui ?). 1h30 Travaux pratiques sur la conception de séances : Préparer des séances dans le cadre de l'Ecole de Natation. 1h L'intérêt de l'Education physique pour des enfants au sein de l'Ecole de Natation Les différentes disciplines ou pratiques que l'on peut utiliser à cet âge, la programmation sur une saison.</p>

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} – 3^{ème} DEGRE

UC	ACTIVITES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES
UC Conduire les apprentissages sportifs	A2 – conduite d'un projet pédagogique, d'un cycle et d'une séance pour un groupe ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs	11 h		11 h
			A2C1 : Conduire en sécurité une séance permettant de mobiliser les pratiquants et d'atteindre les objectifs fixés	<p>4h Adopter une démarche d'enseignement : identifier le niveau de départ d'un groupe ou d'un individu, fixer des objectifs à partir du projet pédagogique, de l'évaluation de la séance précédente et choisir les moyens pour les atteindre. Déterminer les objectifs intermédiaires. Identifier et organiser les situations d'apprentissage à mettre en place obligeant les pratiquants à résoudre un problème, à inventer des solutions pour leur permettre d'acquérir les transformations recherchées. Favoriser la réussite en action : donner aux pratiquants les informations utiles leur permettant de comprendre ce qu'il faut faire mais pas comment il faut le faire. Rendre acteur le pratiquant et lui permettre de construire ses acquis à travers sa propre expérience et ses propres recherches.</p> <p>3h Conduite de séances Organisation d'une séance Les fiches de présence, fiches de préparation du matériel. Attitude de l'éducateur, les consignes (la transmission du message), la démonstration, le placement... Utilisation de critères observables, des critères de réussite. Organisation des surfaces pédagogiques.</p> <p>En piscine : A partir des compétences des apprentissages sportifs, proposer différentes situations permettant la transformation du comportement du pratiquant par l'action. Prise en charge du groupe et les différentes modalités de présentation d'une séance (selon le public). Les bases de la communication verbale et non verbale. Présentation du matériel et son utilisation. La mise en place de situations d'évaluation diagnostic. Adaptation pédagogique, matérielle, technique, à l'âge, au niveau des publics et aux objectifs poursuivis. Lister les points permettant d'identifier les réactions de l'enfant dans son comportement et ses attitudes.</p> <p>En piscine : A partir d'une expérimentation en piscine intégrant des aspects théoriques dans le cadre de l'Ecole de Natation amener les stagiaires à avoir du recul sur l'action, à réaliser un bilan en termes d'acquis et/ou de non acquis. Apprendre à observer les réactions des pratiquants, à prendre du recul afin d'adapter la progression au rythme du groupe.</p> <p>1h Autonomie des pratiquants Les repères et le vocabulaire simples permettant au pratiquant de s'auto évaluer, de décrire sa pratique et ses progrès. Les temps d'échanges dans le temps pédagogique.</p> <p>3h La citoyenneté Le civisme, la civilité, solidarité... Agir dans le sport face aux incivilités, violences et discriminations. Actions fédérales dans le cadre de la citoyenneté (plan JAN, Aisance Aquatique, la Nuit de l'eau, sport pour tous, sport et handicap, savoir nager dans tous les milieux, sport nature...).</p>

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} – 3^{ème} DEGRE

UC	ACTIVITES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES
UC Conduire les apprentissages sportifs	A2 – conduite d'un projet pédagogique, d'un cycle et d'une séance pour un groupe ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs	6 h	A2C2 : Encourager les expressions individuelles et collectives afin de rendre acteurs les pratiquants et de leur permettre de progresser en proposant des situations variées et adaptées	2 h 2h Rôle et attitude de l'éducateur pour développer les habiletés mentales Différentes motivations. Mettre en valeur chacun des membres. Savoir souligner les réussites plus que les échecs. Identification d'outils à partir d'exemples simples (jeux, concours...). L'entretien de la motivation du groupe. Pourquoi, quand et comment favoriser les échanges au sein de son groupe. Collaboration, concurrence, émulation. Comment adapter une situation, un exercice aux caractéristiques individuelles. Le nécessaire équilibre (pour chacun des pratiquants) entre réussites et échecs. Connaître les "ennemis" des progrès du groupe : paresse, méfiance, individualisme, jalousie... Identifier les "amis" des progrès du groupe : envie, confiance, altruisme, émulation... Exemples simples de gestion des échecs et réussite, dans le sens de toujours replacer un résultat ponctuel au service de la motivation.
	A2C3 : Gérer en permettant à chacun de s'exprimer et d'être entendu les phénomènes liés à l'activité du groupe et aux comportements des publics afin d'éviter tous conflits		Les habiletés mentales : la confrontation, la motivation, le plaisir, l'envie, la confiance, l'attention, la concentration, lucidité et adaptation. L'éducateur est capable de prendre conscience de la nécessité de la lucidité et de l'adaptation dans sa conduite de séance et d'en faire prendre conscience les pratiquants par répercussion. Il s'agit ici de prendre conscience de ce qui se passe introspectivement chez l'éducateur lorsqu'il conduit sa séance. C'est la lucidité. Pour l'adaptation c'est la capacité de l'éducateur à adapter sa séance, son action en fonction des changements de l'environnement. Gestion des émotions	
UC Conduire les apprentissages sportifs	A3 – Evaluation d'un projet pédagogique et d'une séance pour un groupe ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs	6 h	A3C1 : Evaluer, en utilisant des outils d'évaluation adaptés, le projet pédagogique afin d'apprécier si les objectifs visés ont été atteints et de définir les perspectives futures	4 h 0h30 L'évaluation et l'analyse de sa séance 1h Les outils d'évaluation du projet pédagogique et de la séance de l'Ecole de Natation (quantitatif, qualitatif), créer les indicateurs : quel est leur rôle, leur utilisation... 1h L'adaptation et la régulation de la séance (simplifier, complexifier...) Adaptation pédagogique, matérielle, technique, à l'âge, au niveau des publics et aux objectifs poursuivis. Les remédiations. Différencier les observables des réactions de l'enfant. Utilisation des outils mis à sa disposition.
	A3C2 : Réaliser, à l'aide d'une analyse, un bilan de sa séance pédagogique afin de mesurer les écarts entre les objectifs visés et les résultats atteints		0h30 Le bilan de séance L'évaluation de fin de séance.	
	A3C3 : Identifier, à partir de l'analyse de sa séance les perspectives d'évolution permettant de conserver une cohérence dans sa progression pédagogique		1h L'exploitation des résultats, les capacités de transformation d'un groupe. Critique et auto critique de son action.	
Total UC Conduire les apprentissages sportifs				65 h

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} – 3^{ème} DEGRE

UC	ACTIVITES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES
UC Conduire un projet d'action	A1 – Implication dans la préparation et l'organisation de manifestations	3 h	<p>A1C1 : Aider, en s'intégrant dans une équipe, les différents acteurs de la structure, afin d'apporter un soutien à la préparation et à l'organisation de manifestations</p> <p>A1C2 : Gérer les résultats des tests de l'Ecole de Natation en utilisant les outils informatiques de la fédération afin de répertorier l'ensemble des titulaires des tests</p> <p>A1C3 : Aider en participant à l'inventaire et à la gestion du matériel, les différents acteurs de la structure afin d'apporter un soutien à la préparation et à l'organisation de manifestations</p>	<p>3 h</p> <p>2h Participation à la préparation d'une organisation : s'intégrer dans une équipe, les règles de fonctionnement d'une équipe, l'organisation d'une manifestation, d'une session de passage de tests de l'Ecole de Natation, la gestion du matériel, rétroplanning...</p> <p>1h Jeu de rôle sur la conduite d'une réunion ayant pour but l'organisation d'une manifestation.</p>
	A2 – Implication dans la promotion des activités d'une structure	13 h	<p>A2C1 : Adapter sa communication à différents publics en maîtrisant les règles de la communication orale afin de contribuer à la promotion et au développement des activités au sein de la structure</p> <p>A2C2 : Accompagner les dirigeants afin de leur apporter un soutien pour la promotion des activités de la structure en participant à la création du plan de communication</p> <p>A2C3 : Créer un support de communication afin de présenter le projet d'action mené au sein de la structure en se référant aux règles de la communication visuelle</p> <p>A2C4 : Accompagner les dirigeants afin de pouvoir développer les activités de la structure en participant à la prospection de partenaires</p>	<p>13 h</p> <p>6h Connaissances des publics Connaissances sur les différences principales des pratiquants : les aspects physiologiques, morphologiques, psychologiques, environnementaux (langage, coordination, régulation thermique, concentration...) et leur vie sociale. Le développement de l'enfant. Les différents publics. La spécificité du public féminin. Les apprentissages pour ces différentes catégories. Attitude pédagogique. Connaître et repérer les grands types de personnalités.</p> <p>1h30 Les règles de communication, communication orale : Laisser s'exprimer et apprendre à écouter les autres, La communication avec son groupe : formes, attitudes, comment faire passer un message au groupe, les erreurs à éviter...</p> <p>1h30 La communication au sein de la structure Etude et/ou recherche des supports et de l'organisation de la communication au sein de la structure. A partir de ce travail de recherche, le plan de communication de la structure : pourquoi ? pour qui ? comment ? quand (permanente ou événementielle) ?</p> <p>2h Création de supports de communication. Présentation des règles d'élaboration d'un support de communication (tract, affiche) sur l'Ecole de Natation de la structure. Les principaux supports utiles à la communication en relation avec le fonctionnement de son groupe (affiche, tracts, note d'informations...). A partir des règles pour la création d'une affiche, réalisation en groupe d'une affiche sur la promotion d'un événement au sein de la structure.</p> <p>2h Prospection de partenaires Comment trouver un partenaire pour ma structure ? Quels arguments avancés pour trouver un partenaire ?</p>

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} – 3^{ème} DEGRE

UC	ACTIVITES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES
UC Conduire un projet d'action	A3 – Conception d'un projet d'action	17 h	<p>A3C1 : Réaliser un support afin de présenter la conception, la conduite et l'évaluation d'un projet d'action mené au sein de la structure en utilisant les nouvelles technologies de l'information et de la communication</p> <p>A3C2 : Effectuer un diagnostic au sein de la structure afin de réaliser un projet d'action en prenant en compte le projet de la structure, et tous les éléments nécessaires à la réalisation de l'action</p> <p>A3C3 : Déterminer les objectifs et les tâches permettant d'exécuter un projet d'action en prenant en compte le diagnostic réalisé</p> <p>A3C4 : Concevoir un budget prévisionnel afin de disposer d'un outil de pilotage financier en déterminant les charges et les produits liés au projet d'action</p> <p>A3C5 : Déterminer les moyens matériels, financiers et humains nécessaires à la réalisation d'un projet d'action en prenant en compte le diagnostic réalisé, les objectifs et actions définis</p>	<p style="text-align: right;">17 h</p> <p>1h La labellisation des clubs 14h Conception d'un projet d'action simple : Utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Utilisation des outils informatiques : Extra Nat, Excel, Word. Définition d'un plan de développement de la structure, d'un projet sportif, d'un projet pédagogique. A partir d'un exemple de plan de développement d'une structure, identifiez les différentes étapes de la démarche projet. Le stagiaire conçoit un projet d'action simple qu'il peut facilement mettre en œuvre et réaliser au sein de sa structure (exemple : soirée loto, fête de Noël, de fin d'année...). Au-delà des aspects théoriques, il s'agit sur ce travail de formation en centre d'accompagner les stagiaires dans la conception de leur projet. L'objectif est de permettre aux stagiaires, au travers d'un vécu et d'une réalisation d'un projet simple, de s'approprier la démarche projet. Définir les objectifs du projet à partir d'un diagnostic. Définir les actions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés. Conception d'un projet d'action simple : définir les moyens matériels, financiers et humains pour la réalisation de son projet d'action.</p> <p>2h La conception d'un budget prévisionnel</p>
	A4 – Conduite d'un projet d'action	15 h	<p>A4C1 : Programmer les étapes de la réalisation d'un projet d'action en élaborant un tableau de bord afin de suivre l'avancement des différentes tâches</p> <p>A4C2 : Conduire un projet d'action permettant de répondre à un besoin identifié en coopérant avec les différents acteurs de la structure</p> <p>A4C3 : Gérer les différentes étapes du projet d'action en effectuant un suivi régulier afin de pouvoir procéder aux régulations nécessaires</p>	<p style="text-align: right;">15 h</p> <p>15h Conduite d'un projet d'action simple : Le stagiaire doit, au sein de sa structure d'alternance, conduire un projet d'action simple. Il s'entoure du soutien des différents acteurs au sein de sa structure pour mener à bien son projet. Au-delà des aspects théoriques, il s'agit sur ce travail de formation en centre d'accompagner les stagiaires dans le suivi de leur projet. Elaboration des outils permettant la conduite et le suivi du projet (tableau de bord, rétroplanning, diagramme de Gantt ...). Le chef de projet : son rôle dans l'animation d'une équipe. Le suivi du projet, la régulation et les remédiations.</p>

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} – 3^{ème} DEGRE

UC	ACTIVITES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES
UC Conduire un projet d'action	A5 – Evaluation d'un projet d'action	7 h	A5C1 : Evaluer un projet d'action afin d'effectuer un bilan et de définir d'éventuelles perspectives à l'aide d'indicateurs d'évaluation	7h Evaluation d'un projet d'action simple : Utilisation des outils informatiques : Extra Nat, Excel, Word. Créer les outils d'évaluation, les indicateurs d'évaluation (quantitatif, qualitatif). Présenter un exemple de bilan du projet sous un format informatique. A partir du bilan et de l'évaluation, perspectives d'évolution vers un nouveau projet. Au-delà des aspects théoriques, il s'agit sur ce travail de formation en centre d'accompagner les stagiaires dans l'élaboration du bilan de leur projet.
			A5C2 : Produire un bilan en mesurant les écarts entre les objectifs visés et les résultats atteints afin de rendre compte de son action	
			A5C3 : Identifier, à partir du bilan réalisé des perspectives d'évolution afin d'envisager la mise en œuvre d'un nouveau projet d'action	
Total UC Conduire un projet d'action			55 h	

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} – 3^{ème} DEGRE

UC	ACTIVITES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES
UC Accompagner un stagiaire en formation	A1 – organisation de l'accueil du stagiaire	24 h		11 h
			A1C1 : Organiser l'accueil d'un stagiaire en lui présentant la structure dans son environnement afin de lui permettre de s'y intégrer	4h Accueil d'un stagiaire en formation : Organiser l'accueil et intégrer un stagiaire au sein de la structure. 4h Prérogatives des diplômés d'Etat et des diplômés FFN Présentation de la filière de formation fédérale et prérogatives des diplômés, le rôle de chacun et les limites de ses interventions.
			A1C2 : Expliquer oralement et à l'aide de différents supports, l'organisation, le fonctionnement, les activités et rôles des différents acteurs de la structure afin de faciliter l'intégration du stagiaire au sein de celle-ci	3h La formation professionnelle et l'emploi : les différents acteurs, les financements...
	A1C3 : Intégrer un stagiaire au sein de la structure en valorisant son action afin de lui permettre de collaborer avec les différents acteurs			
			13 h	
	A2 – transmission au stagiaire de la culture fédérale et des valeurs citoyennes et associatives		A2C1 : Transmettre la culture associative au stagiaire en partageant avec lui les valeurs de la structure afin de faciliter son intégration	6h Le tuteur : Un formateur à part entière, sa place au sein de l'équipe de formateurs. La fonction, rôle du tuteur, la différence entre un conseiller pédagogique et un tuteur. Apprendre à partager ses savoir-faire. Permettre au stagiaire par l'action de rester acteur de ses progrès. Agir dans son environnement associatif. Accueil du stagiaire. Connaître la procédure d'accueil du stagiaire.
	A2C2 : Promouvoir les principes d'éthique du sport et les valeurs de la République en valorisant la solidarité, le respect et la tolérance, l'engagement et la prise de responsabilité afin d'agir ensemble vers un but commun	3h Les violences sexuelles 4h Le développement durable 1. Définir de manière pédagogique la notion de développement durable (vidéos). 2. Listez les facteurs clés de succès d'une stratégie de développement durable dans le sport (document SNDDS). 3. Donnez des exemples concrets d'actions participant à une stratégie de développement durable au sein de la FFN (document Guide du ministère).		
	A2C3 : Transmettre des savoir-faire et des savoir-être en organisant l'activité en situation professionnelle afin de permettre au stagiaire d'acquérir des compétences			
	A2C4 : Créer du lien social afin de réaliser des actions visant à satisfaire des besoins d'une association en rassemblant plusieurs personnes autour d'un but commun et en favorisant leur épanouissement			

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} – 3^{ème} DEGRE

UC	ACTIVITES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES
UC Accompagner un stagiaire en formation	A3 - tutorat	6 h	A3C1 : Guider le stagiaire en l'amenant à réaliser une analyse de sa propre expérience au sein de la structure afin de lui permettre de situer le rôle et la mission du tuteur dans le <u>cadre de la formation fédérale et professionnelle</u> A3C2 : Evaluer le parcours du stagiaire (sa progression, ses acquis, ses lacunes) en utilisant les outils de suivi et d'évaluation de la fédération afin de permettre au stagiaire d'acquérir les compétences nécessaires	6h La formation en alternance Comprendre la formation en alternance. Le lien entre l'ERFAN et la structure. Comment contractualiser la relation tuteur/stagiaire.
	A4 – gestion de l'alternance en lien avec l'organisme de formation de la Fédération Française de Natation		A4C1 : Organiser la mise en situation pédagogique du stagiaire en participant à la définition des objectifs et des tâches qu'il doit vivre au sein de la structure afin de lui permettre d'acquérir les compétences nécessaires	
Total UC Accompagner un stagiaire en formation				30 h

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} - 3^{ème} DEGRE

3 – L'ALTERNANCE

L'alternance et la participation active des stagiaires sont des principes forts de la formation que nous avons souhaité renforcer lors de la réorganisation des Brevets fédéraux pour améliorer les compétences en action. Pour rappel, aucun allègement de l'alternance n'est possible sur les brevets fédéraux 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} degré.

On définit généralement l'alternance comme un dispositif d'apprentissage de compétences "professionnelles" associant des situations de formation (qui se déroulent au sein de l'ERFAN) et des situations, au sein d'une structure d'alternance, au plus près du réel de l'activité.

Organiser une formation en alternance permet de passer d'une logique d'enseignement à une logique de construction de savoirs et d'acquisition de compétences.

La conception d'une alternance pédagogique suppose le respect d'un certain nombre de principes :

- l'organisation d'une succession de séquences en centre de formation et en structure,
- l'existence d'un tutorat,
- la mise en œuvre de la formation à partir :
 - o de l'analyse des contraintes de la fonction du Brevet fédéral 1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème} degré,
 - o de la définition d'objectifs et de contenus d'apprentissage en centre et en structure,
 - o d'une mise en responsabilité progressive dans les situations et activités liées à la fonction du Brevet fédéral 1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème} degré. Le tuteur accueille le stagiaire sur son groupe et l'amène progressivement, par son accompagnement, vers l'autonomie pédagogique et technique visée par le Brevet fédéral 1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème} degré,
 - o de la mise en relation des apprentissages réalisés en centre et en structure, les tâches et responsabilités confiées par le tuteur au stagiaire doivent évoluer et être en cohérence avec les acquisitions, au sein de l'ERFAN. De même, il est essentiel que les apports en centre soient en phase avec l'acquisition progressive de compétences par le stagiaire au sein de la structure.

a - L'organisation de séquences de formation au sein de l'ERFAN et en structure

L'alternance ne se résume pas à une "mise en application" de ce qui a été appris au sein de l'ERFAN. Le stagiaire construit des compétences à partir des expériences acquises en centre et en structure et validées par leur mise en place dans la fonction du Brevet fédéral 1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème} degré. La construction de ces compétences s'exprime dans l'action, elles ne sont pas une simple application d'éléments de théorie que l'on essaie de mettre en pratique, mais un contexte d'action précis que la théorie et les savoirs viennent expliquer, préciser, enrichir

En conséquence, le rôle de l'alternance est de permettre la confrontation de la réalité concrète du métier avec l'ensemble des connaissances acquises au cours du temps et de leur mise en application.

La pratique vient en permanence nourrir le débat et l'ensemble des éléments théoriques doivent apporter la connaissance nécessaire à la compréhension, à la justification des choix et des orientations.

Aussi, elle suppose pour fonctionner :

- l'existence de temps de formation distincts et clairement définis dans l'organisation et le calendrier de la formation,
- l'existence de deux lieux de formation distincts (en centre, en structure),
- l'existence d'une interface entre ces deux lieux permettant la coordination et l'évaluation du dispositif de formation.

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} - 3^{ème} DEGRE

Ainsi, l'alternance comprend :

- une formation en centre :
 - o face à face pédagogique,
 - o formation pratique avec les formateurs, en salle ou en piscine,
 - o échanges de type "retour d'alternance",
 - o parcours multimodaux de formation,
- une formation en structure : le stage en situation avec tutorat qui est obligatoire et ne pouvant pas être allégé lors du positionnement.

La formation en alternance se nourrit de l'expérience du stagiaire au sein de son lieu d'exercice. En conséquence, elle doit être organisée par sessions de formation de courte durée permettant de favoriser la prise en compte de ce retour d'expérience.

Les principes d'alternance continuent de s'appliquer sur l'ensemble des UC. La durée des modules concernant la formation en centre doit donc tenir compte du volume horaire de chacune des différentes UC.

Exemple : sur l'UC contribuer à la gestion des licenciés, le volume total horaire de cette UC n'étant que de 15 heures, il doit être segmenté. Il en est de même pour chacune des différentes UC.

Dans le cadre de la formation au Brevet fédéral 1^{er} degré, le stagiaire effectue une mise en situation pédagogique, accompagnée par un tuteur, sur une durée minimum de 40 heures au sein de la structure fédérale.

Dans le cadre de la formation au Brevet fédéral 2^{ème} degré, le stagiaire effectue une mise en situation pédagogique, accompagnée par un tuteur, sur une durée minimum de 160 heures au sein d'une structure de la Fédération française de natation.

Dans le cadre de cette formation au Brevet fédéral 3^{ème} degré, le stagiaire effectue une mise en situation pédagogique, accompagnée par un tuteur, auprès d'un ou plusieurs groupes de la structure, de façon régulière, sur une durée minimum de 180 heures au sein d'une structure de la Fédération française de natation.

La mise en situation pédagogique des différentes Unités Capitalisables comprend :

- **un minimum imposé de 10 heures consacrées** au sein de la structure, à l'accueil du public, le suivi et la gestion administrative des différents groupes. **(UC Contribuer à la gestion des licenciés)**
- **un minimum de 30 heures sur l'encadrement et l'accompagnement d'un groupe en stage.** **(UC Encadrer un groupe en sécurité)**
Sur cette partie, le stagiaire en formation prépare un stage à l'extérieur de la structure, gère l'organisation du stage, assure la gestion du groupe en stage et élabore un dossier relatif au bilan de l'accompagnement du stage. L'élaboration de ce dossier correspondant à une des épreuves certificatives de cette unité capitalisable. **(UC Encadrer un groupe en sécurité)**
- **Un minimum de 90 heures auprès d'un ou plusieurs groupes ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs.** **(UC Conduire les apprentissages sportifs)**
- **Un minimum de 30 heures consacrées à la conception, la conduite et l'évaluation d'un projet d'action au sein de la structure** (organisation d'une soirée d'animation, d'une action porte ouverte, d'un loto, d'une action dans le cadre de la nuit de l'eau...). **(UC Conduire les apprentissages sportifs)**
- **Un minimum de 20 heures consacrées à la mission de tuteur au sein d'une structure fédérale.** **(UC Accompagner un stagiaire en formation)**

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} - 3^{ème} DEGRE

Cette alternance doit ainsi permettre au stagiaire d'acquérir, au-delà de la formation en centre, les compétences liées :

- à l'accueil du public, à la gestion administrative des licenciés,
- à la gestion d'un groupe en stage, à la préparation du stage et à l'élaboration d'un dossier sur le déroulement de l'action (support d'une épreuve certificative de l'UC Encadrer un groupe en sécurité),
- à la conduite des apprentissages sportifs,
- à la conduite d'un projet d'action et à l'élaboration d'un support à la présentation de son projet d'action (épreuve certificative de l'UC conduite d'un projet d'action),
- à la fonction de tuteur au sein d'une structure (UC Accompagner un stagiaire en formation).

En s'appuyant sur le référentiel de compétences, l'équipe de formateurs (à laquelle appartient le tuteur) définit les objectifs à atteindre dans l'acquisition des compétences pour le stagiaire.

Dans le cadre de cette alternance, deux visites au minimum par stagiaire, du coordonnateur de la formation ou d'un membre de l'équipe de formation en centre ou du CTS local sont utiles et nécessaires.

Celles-ci doivent permettre :

- de créer le lien nécessaire entre la formation en centre et la formation en alternance,
- de régler les éventuelles difficultés rencontrées dans l'organisation de l'alternance,
- de favoriser les échanges entre formateurs en centre, tuteurs, stagiaires.

b - La mise en œuvre de la formation

L'analyse des contraintes de la fonction du Brevet fédéral 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} degré

L'implication du stagiaire dans la vie de la structure et dans son plan de développement est un élément moteur de la construction des compétences. Cela se traduit, comme nous l'avons vu précédemment par une mise en responsabilité progressive.

Les tâches et responsabilités confiées par le tuteur au stagiaire doivent évoluer et être en cohérence avec les acquisitions en centre, au sein de l'ERFAN. Des contraintes conditionnent nécessairement l'organisation de l'alternance. Pour qu'il y ait une prise effective d'autonomie, il est indispensable d'analyser les rythmes de travail et de bâtir des rythmes d'alternance en cohérence avec les réalités de la vie de la structure et de son fonctionnement.

La définition d'objectifs et de contenus d'apprentissage en centre et en structure

Les acquisitions effectives en centre ou en structure sont de natures différentes mais ne peuvent se résumer à une application théorie – pratique. En effet, le stagiaire acquiert dans les deux lieux de formation des éléments de théorie et des éléments de pratique. La différence essentielle tient au fait qu'au sein de l'ERFAN sont enseignés des capacités et des savoirs relatifs au **travail prescrit** (celui du référentiel d'activités) alors qu'au sein de la structure, le stagiaire est confronté au **travail réel**, dans un objectif de résultat.

Il est donc essentiel que les apports en centre soient en phase avec l'acquisition progressive de compétences par le stagiaire au sein de la structure.

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} - 3^{ème} DEGRE

La mise en relation de ce qui est appris en centre et en structure

Les contenus dispensés au sein de l'ERFAN ou au sein de la structure sont souvent différents, c'est une hypothèse assez souvent vérifiée. Parfois même, ils peuvent être en contradiction, car il arrive que les conceptions du travail prescrit (ce que l'on devrait faire pour son travail) soient autres que celles du travail réel (l'adaptation au contexte et à l'environnement).

Si aucune interface de formation n'est constituée, il s'en suit une véritable perte de sens par rapport au projet global de formation. Il est donc essentiel de partir des problèmes rencontrés en situation pratique, (travail réel) pour construire des situations de formation en centre.

Il est donc indispensable d'instituer une liaison avec les tuteurs et que des outils de suivi adaptés soient mis en place pour effectuer la relation entre les différentes séquences d'apprentissage (en centre et en structure).

Les outils de suivi

Des outils de communication entre stagiaires, ERFAN et tuteurs sont nécessaires pour garantir la cohérence entre les différentes sessions d'acquisitions.

Il est de la responsabilité de l'ERFAN de construire en collaboration avec les tuteurs des différentes structures les outils de suivi qui semblent les plus pertinents. Ils peuvent être :

- un livret du stagiaire, pouvant faire apparaître :
 - o le parcours individualisé du stagiaire,
 - o l'organisation pédagogique et les objectifs d'apprentissage des différentes séquences de formation en centre ou en structure,
 - o les différentes évaluations réalisées en cours de formation....
- un cahier des charges ou livret à l'attention des tuteurs,
- les supports de cours à destination des tuteurs,
- des fiches de suivi des heures réalisées au sein de la structure...

Afin d'aider les ERFAN dans la mise en œuvre de la formation, l'INFAN propose des modèles d'outils de suivi du stagiaire.

Compte tenu de l'architecture du parcours de formation des éducateurs, des accords passés avec notre Ministère de tutelle, le respect de l'alternance est la seule possibilité qui est offerte. **En effet, la reconnaissance de nos brevets fédéraux dans les diplômes de l'Etat nous impose de suivre obligatoirement les modalités de formation et de certification définies dans ce livret référentiel ainsi que de respecter le Référentiel National Qualité.** Les formations fédérales représentent pour nos jeunes une véritable chance de rentrer dans le dispositif de la formation professionnelle et de valoriser leur vécu et leurs acquis. Mais, c'est aussi une réelle chance pour la structure de transmettre sa culture et de pouvoir compter sur de jeunes éducateurs porteurs des valeurs associatives.

Certification Qualiopi et habilitation :

L'ERFAN se doit donc de mettre en place une formation de qualité, conforme aux exigences définies dans ce livret référentiel ainsi qu'au règlement d'habilitation. En conséquence, toute ERFAN désireuse d'être candidate à l'habilitation doit présenter une demande d'habilitation.

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} - 3^{ème} DEGRE

Elle doit être en possession d'un numéro de SIRET, d'un numéro de déclaration d'activité et être à jour de ses obligations légales (transmission à l'autorité administrative du bilan pédagogique et financier, respect des obligations comptables). Elle se doit également d'être en conformité et répondre pour la Fédération française de natation aux obligations de qualité :

- 1- **avant le 1^{er} janvier 2022**, soit être certifié QUALIOPi (ou répondre à l'ensemble des exigences du référentiel National Qualité pour les organismes ne faisant pas appel aux financements publics ou fonds mutualisés), soit être enregistré sur l'Outil Datadock du GIE D2OF avec le statut « référençable » ;
- 2- **à compter du 1^{er} janvier 2022**, être certifié QUALIOPi (ou répondre à l'ensemble des exigences du référentiel National Qualité pour les organismes ne faisant pas appel aux financements publics ou fonds mutualisés).

L'ERFAN s'engage ainsi, au travers de la signature d'une convention de partenariat au respect de l'ensemble des éléments définis dans ce livret référentiel et au respect de l'ensemble des critères du Référentiel National Qualité.

4 – LE TUTORAT

Le rôle du tuteur est primordial à la réussite du stagiaire et demande une formation adaptée afin de lui permettre d'être efficace dans sa mission d'accompagnement.

Les missions du tuteur peuvent être synthétisées comme suit :

- accueillir le stagiaire au sein de la structure,
- l'informer, l'initier à la culture fédérale et aux valeurs associatives de la structure,
- participer à la définition des objectifs et des tâches que le stagiaire doit vivre au sein de la structure,
- gérer l'alternance en lien avec l'ERFAN,
- organiser en lien avec l'ERFAN le parcours du stagiaire au sein de la structure,
- transmettre les savoir-faire, savoir-être,
- accompagner le stagiaire dans l'acquisition de ses compétences,
- évaluer le parcours du stagiaire au sein de la structure (sa progression, ses acquis, ses lacunes ...).

Qualification du tuteur :

Pour toutes les Unités Capitalisables constitutives des différents brevets fédéraux, la personne assurant la fonction de tuteur, titulaire au moins d'un Brevet fédéral 3^{ème} degré possède une expérience confirmée, depuis au moins un an, à ce niveau d'encadrement et doit obligatoirement être majeure et être agréée par l'ERFAN.

Les CTS peuvent être tuteur sur n'importe quel niveau de formation fédérale.

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} - 3^{ème} DEGRE

5 – QUALIFICATIONS DES PERSONNES EN CHARGE DE LA FORMATION

Les personnes identifiées en qualité d'experts par le DTN de la FFN ou son représentant peuvent intervenir en qualité de formateur lors de la formation conduisant à la délivrance du Brevet fédéral 1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème} degré à condition :

- D'être titulaire, au minimum, d'une certification **professionnelle de niveau 4 dans le champ des activités visées** ;
- Ou de justifier d'une expertise professionnelle dans un champ spécifique autonome participant aux compétences attendues dans le Brevet fédéral visé.

6 – LES MODALITES DE LA CERTIFICATION

Pourquoi un processus de certification ?

Elaborer un processus de certification à l'échelle nationale a été une volonté de la commission formation de cadres et des ERFAN. L'objectif réside dans la volonté pour la Fédération française de natation de garantir l'équité des candidats sur l'échelle nationale. Les brevets fédéraux de la fédération donnent des dispenses importantes sur les diplômes d'Etat actuels, c'est pourquoi la mise en œuvre d'une certification nationale est fondamentale.

Les 5 unités capitalisables constitutives des Brevets fédéraux 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} degré sont certifiées par un nombre réduit d'épreuves correspondant à des situations caractéristiques des activités du titulaire de chacun des différents Brevets fédéraux. Elles sont construites à partir du référentiel de compétences du diplôme.

Pour chacune des différentes épreuves, le résultat du candidat apparaîtra sous la forme "**Acquis**" ou "**Non Acquis**".

Les UC non validées imposent à l'ERFAN de proposer au stagiaire un rattrapage personnalisé (complément individuel de formation). Le stagiaire doit alors se présenter à une nouvelle session de certification pour valider l'UC ou les UC correspondantes. Un seul et unique rattrapage est possible.

Pour toutes les épreuves d'évaluation certificative, les commissions d'évaluation sont composées de :

- Deux personnes dont :
 - Un représentant de l'ERFAN
 - Le CTS de la région ou son représentant

Les membres de chaque commission d'évaluation sont proposés par l'ERFAN et leur désignation est validée par le représentant du Directeur Technique National ou son représentant.

Qualifications des personnes membres des commissions d'évaluation

Les personnes identifiées en qualité d'experts par le représentant du DTN de la FFN (personne titulaires au minimum d'une qualification professionnelle de niveau 4 dans le champ des activités de la natation), peuvent intervenir en qualité d'évaluateurs lors des différentes évaluations conduisant à la délivrance de la certification du Brevet fédéral 1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème} degré.

Les commissions d'évaluation transmettent les rapports d'évaluation des différentes épreuves des unités capitalisables au jury plénier.

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} - 3^{ème} DEGRE

A l'issue de l'organisation par l'ERFAN de l'ensemble des épreuves, un jury plénier régional, constitué sous la responsabilité du représentant du Directeur Technique National, valide ou non l'attribution du Brevet fédéral 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} degré.

ATTENTION : Pour accéder à la validation d'une UC, le candidat doit être en possession :

- **d'un livret de formation,**
- **d'un certificat de réalisation des heures de formation en centre et des heures d'alternance en structure correspondantes à chaque UC à valider.**

a – Le jury plénier régional

Un jury plénier est organisé au niveau régional et se réunit plusieurs fois par an, autant que de besoin. Il se compose :

- Président du jury : le représentant du Directeur Technique National,

Membres composant le jury :

- Un Conseiller Technique Sportif, membre extérieur,
- Un ou des représentants de l'ERFAN,
- Un ou des représentants des principaux employeurs, membre(s) extérieur(s),
- Un ou des représentants des employés, membre(s) extérieur(s).

b – La délivrance du diplôme

Dès que la personne, mais uniquement lorsque la personne, a validé **l'ensemble des 2 UC** constitutives du Brevet Fédéral 1^{er} degré, l'ERFAN peut alors délivrer le diplôme du Brevet Fédéral 1^{er} degré et effectuer l'enregistrement du diplôme sur le logiciel fédéral.

Dès que la personne, mais uniquement lorsque la personne, a validé **l'ensemble des 4 UC** constitutives du Brevet Fédéral 2^{ème} degré, l'ERFAN peut alors délivrer le diplôme du Brevet Fédéral 2^{ème} degré et effectuer l'enregistrement du diplôme sur le logiciel fédéral.

Dès que la personne, mais uniquement lorsque la personne, a validé **l'ensemble des 5 UC** constitutives du Brevet Fédéral 3^{ème} degré, l'ERFAN peut alors délivrer le diplôme du Brevet Fédéral 3^{ème} degré et effectuer l'enregistrement du diplôme sur le logiciel fédéral.

c – Les différentes épreuves de certification du Brevet fédéral 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} degré

UC Encadrer un groupe en sécurité

- Epreuve n°1 : Test de sécurité
Epreuve n°2 : Epreuve physique
Epreuve n°3 : Entretien
Epreuve n°4 : Dossier relatif au bilan de l'accompagnement d'un déplacement ou d'un stage

UC Contribuer à la gestion des licenciés

- Epreuve n°1 : Epreuve orale
Epreuve n°2 : Mise en pratique d'une gestion administrative des pratiquants

UC Conduire les apprentissages sportifs

- Epreuve n°1 : Epreuve pédagogique



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} - 3^{ème} DEGRE

UC Conduire un projet d'action

- Epreuve n°1 : Mise en pratique d'une gestion technique
Epreuve n°2 : Création d'un support de communication
Epreuve n°3 : Présentation par le stagiaire de son projet d'action, suivie d'un entretien

UC Accompagner un stagiaire en formation

- Epreuve n°1 : Entretien

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} - 3^{ème} DEGRE

Description détaillée des différentes épreuves et modalités de la certification :

UC Encadrer un groupe en sécurité Epreuve certificative n°1

Type de l'épreuve n°1 : Test de sécurité

Conditions de déroulement de l'épreuve :

Cette épreuve physique se déroule en structure d'alternance et permet d'évaluer les compétences A1C1 et A1C2. Elle est réalisée individuellement par chaque candidat.

Durée de l'épreuve : 5 minutes maximum par candidat.

Réaliser un test de sécurité sur une distance de 50 mètres (le port des lunettes de natation et du pince-nez n'est pas autorisé : l'utilisation de l'échelle est interdite) :

- départ libre du bord du bassin,
- un parcours en nage libre,
- une plongée dite "en canard" et recherche d'un mannequin réglementaire immergé à 25 mètres du point de départ à une profondeur minimale de 1,80 mètre,
- une remontée du mannequin jusqu'à la surface,
- un remorquage d'une personne, de sa tranche d'âge au moins, face hors de l'eau en permanence, sur une distance de 25 mètres,
- la sortie de l'eau de la victime,
- la sécurisation de la victime,

Après l'avoir sécurisée, il procède à la vérification de ses fonctions vitales puis explique succinctement sa démarche aux évaluateurs en effectuant les gestes de premiers secours.

Dates :

L'épreuve se déroule **(date à définir par l'ERFAN)**

La remédiation aura lieu le **(date à définir par l'ERFAN)**

Composition de la commission d'évaluation :

- Deux personnes :
 - Un représentant de l'ERFAN,
 - Le CTS de la région ou son représentant.

A Noter : le candidat ayant satisfait au test de sécurité dans les trois mois précédant la date fixée pour cette épreuve est dispensé de l'épreuve n°1 de l'UC « Encadrer un groupe en sécurité ». Pour obtenir cette dispense, le candidat fournit une attestation, datant de moins de 3 mois, délivrée par un professionnel des activités de la natation justifiant de la réussite au test de sécurité selon les critères d'évaluation de l'épreuve n°1 de l'UC « Encadrer un groupe en sécurité ».

Au regard des compétences évaluées et reprises ici en gras, les critères d'évaluation sont :

- **Réaliser un sauvetage afin de prendre en charge une victime de noyade en la ramenant au bord et en la sortant de l'eau :**
 - Le candidat réalise un départ libre du bord du bassin,
 - Puis sans temps d'arrêt, il réalise un parcours de 25 mètres en nage libre en surface,
 - Il enchaîne avec une plongée dite "en canard",
 - Il récupère le mannequin,
 - Il remonte le mannequin à la surface avec une prise ferme et face du mannequin hors de l'eau,
 - Il récupère par une prise adaptée une personne de sa tranche d'âge,
 - Il remorque la victime avec efficacité sur une distance de 25 mètres,
 - Lors du remorquage, la face de la victime est hors de l'eau sur toute la distance,
 - Il effectue le remorquage avec une prise ferme,
 - Il parle à la victime pour la rassurer et commencer si possible le bilan circonstanciel,
 - Il effectue seul la sortie de la victime de l'eau avec une technique adaptée à la situation.

- **Exécuter en respectant les référentiels de secourisme les gestes de premiers secours afin d'intervenir sur une victime :**
 - Le candidat place la victime dans un lieu sécurisé à l'aide d'une technique adaptée à la situation,
 - Il vérifie les fonctions vitales avec efficacité,
 - Il effectue des gestes de premiers secours adaptés au bilan qu'il a réalisé.

UC Encadrer un groupe en sécurité Epreuve certificative n°2

Type de l'épreuve n°2 : Epreuve physique

Conditions de déroulement de l'épreuve :

Cette épreuve physique se déroule en structure d'alternance et permet d'évaluer la compétence A1C4. Elle est réalisée individuellement par chaque candidat.

Durée de l'épreuve : 5 minutes maximum par candidat.

L'épreuve consiste à valider le test du premier niveau des apprentissages sportifs conformément aux critères de réussite.

A Noter : le candidat déjà titulaire du test de l'ENF1 Sauv'nage est dispensé de l'épreuve n°2 de l'UC « Encadrer un groupe en sécurité ». (le contenu du test ENF1 Sauv'nage est rappelé en annexe).

Pour obtenir cette dispense, le candidat fournit sa carte signée par un évaluateur ENF1 de la Fédération française de natation justifiant de la réussite au test de l'ENF1 Sauv'nage de la FFN.

Dates :

L'épreuve se déroule **(date à définir par l'ERFAN)**

La remédiation aura lieu le **(date à définir par l'ERFAN)**

Composition de la commission d'évaluation :

- Deux personnes :
 - Un représentant de l'ERFAN,
 - Le CTS de la région ou son représentant.

Au regard des compétences évaluées et reprises ici en gras, les critères d'évaluation sont :

- **Réaliser, en respectant les critères de réussite, le test correspondant au premier niveau des apprentissages sportifs afin de justifier d'une maîtrise des techniques nécessaires à la conduite des activités :**
 - Le candidat valide le test du premier niveau des apprentissages sportifs conformément aux critères de réussite en les réalisant dans l'ordre, dans la continuité, sans prise d'appuis solide et sans lunettes.

UC Encadrer un groupe en sécurité Epreuve certificative n°3

Type de l'épreuve n°3 : Entretien

Conditions de déroulement de l'épreuve :

Cet entretien se déroule en structure et permet d'évaluer les compétences A2C1, A2C2 et A2C3. Il est réalisé individuellement par chaque candidat. Il porte sur les règles de sécurité, les moyens de contrôle de son application ainsi que sur la prévention et l'action à réaliser dans les cas de maltraitance physique ou morale.

Durée de l'entretien : 15 minutes maximum par candidat.

Dates :

L'entretien se déroule **(date à définir par l'ERFAN)**

La remédiation aura lieu le **(date à définir par l'ERFAN)**

Composition de la commission d'évaluation :

- Deux personnes :
 - Un représentant de l'ERFAN,
 - Le CTS de la région ou son représentant.

Au regard des compétences évaluées et reprises ici en gras, les critères d'évaluation sont :

- **Contrôler l'application du respect des règles de sécurité liées à la pratique en organisant des contrôles ponctuels afin d'éviter tous risques d'accidents :**
 - Le candidat mobilise à bon escient les connaissances liées aux règles de sécurité,
 - Il répond avec pertinence aux questions concernant les moyens permettant de contrôler le respect des règles de sécurité.
- **Prévenir et agir dans les cas de maltraitance physique ou morale afin de préserver l'intégrité des pratiquants :**
 - Le candidat propose, à partir d'une étude de cas définie par le jury, dans le domaine de la maltraitance physique ou morale, des exemples cohérents et adaptés d'action de prévention et de conduite à tenir pour préserver l'intégrité des pratiquants.

UC Encadrer un groupe en sécurité Epreuve certificative n°4

Type de l'épreuve n°4 : Dossier relatif au bilan de l'accompagnement d'un groupe lors d'un stage

Conditions de déroulement de l'épreuve :

Cette épreuve se déroule à partir du suivi d'un stage réalisé auprès de sportifs d'une structure fédérale de son choix (structure d'accueil, comité départemental ou ligue). Elle permet d'évaluer les compétences A3C1, A3C2, A4C2, A4C3, A5C1, A5C2 et A6C1. Elle est réalisée individuellement par chaque candidat.

Le candidat élabore un dossier relatif à l'organisation et l'encadrement d'un groupe de mineurs lors d'un stage.

Etape 1 de l'épreuve : recevabilité du dossier

Le dossier est rédigé individuellement par chaque candidat, et porte autant sur l'organisation que sur la conduite du stage, réalisé sous la responsabilité du tuteur. Le candidat remet son dossier au coordonnateur de la formation qui doit en valider la recevabilité et notamment valider que le dossier est bien conforme aux attendus de l'épreuve.

Forme du dossier :

Le document de 15 pages maximum (hors page de garde, annexes et sommaire) rendu devra être dactylographié en police "Calibri" ou "Times New Roman", soit en taille 12, interligne 1, soit en taille 11, interligne 1,5 paginé. Plusieurs parties apparaîtront et seront titrées, la présence d'un sommaire, d'une introduction et d'une conclusion sont des attendus incontournables. Une attention particulière devra être portée sur la syntaxe et l'orthographe.

Le dossier devra être rendu en version informatique.

Contenu du dossier :

Le dossier devra comporter au minimum les éléments suivants :

- La présentation des démarches administratives effectuées,
- La prise en compte des connaissances réglementaires liées à l'encadrement d'un groupe,
- La présentation des moyens matériels et humains prévus,
- L'application des règles de sécurité dans le fonctionnement du groupe et dans la mise en place des activités,
- Le budget prévisionnel,
- L'analyse de la conduite et du déroulement du stage,
- Les difficultés rencontrées dans le déroulement du stage,
- Les aspects positifs et négatifs du stage.

Seul le candidat ayant satisfait à l'étape 1 peut se présenter à l'étape 2 de l'épreuve.

Etape 2 de l'épreuve : évaluation certificative

Les membres de la commission d'évaluation évaluent le dossier à l'aide de la grille d'évaluation.

Dates :

Dépôt initial du dossier (**date à définir par l'ERFAN**)

Dépôt du dossier pour une éventuelle remédiation (**date à définir par l'ERFAN**)

Composition de la commission d'évaluation :

- Deux personnes :
 - Un représentant de l'ERFAN,
 - Le CTS de la région ou son représentant.

Au regard des compétences évaluées et reprises ici en gras, les critères d'évaluation sont :

Etape 1 de l'épreuve : recevabilité du dossier :

- **Réaliser un dossier relatif à l'accompagnement d'un stage afin de communiquer sur le déroulement de l'action, son analyse et son évaluation à l'aide d'un support écrit :**
 - Le candidat respecte la commande dans la forme du dossier qu'il propose,
 - Il présente un dossier structuré, clair, illustré et argumenté,
 - Il présente une analyse complète et argumentée sur la conduite et le déroulement du stage,
 - Il présente notamment les points positifs et négatifs sur la conduite et le déroulé du stage.

Etape 2 de l'épreuve : évaluation certificative :

- **Organiser l'accompagnement d'un groupe en stage en se référant aux connaissances réglementaires liées à l'encadrement d'un groupe afin d'assurer la sécurité des pratiquants :**
 - Le candidat démontre qu'il organise un stage en prenant en compte à bon escient la réglementation liée à l'encadrement d'un groupe.
- **Réaliser les démarches administratives inhérentes à l'organisation d'un stage en prenant les contacts nécessaires auprès des différentes autorités afin de répondre aux obligations réglementaires :**
 - Le candidat démontre son efficacité dans les démarches administratives qu'il effectue auprès des différentes autorités.
- **Effectuer les réservations des moyens matériels et humains pour assurer la gestion d'un déplacement ou d'un stage en utilisant les outils mis à sa disposition :**
 - Le candidat utilise à bon escient les outils mis à sa disposition pour effectuer les réservations des moyens matériels et humains.
- **Appliquer les règles de sécurité et de fonctionnement du groupe pour assurer la sécurité des pratiquants en mettant en place des règles adaptées et sécurisées :**
 - Le candidat démontre son efficacité dans l'application des règles de sécurité et de fonctionnement du groupe.
- **Gérer la dynamique de groupe en adaptant son action et son attitude afin de créer un esprit collectif :**
 - Le candidat démontre que son action et son attitude dans la gestion de la dynamique de groupe permettent de créer un esprit collectif.

- **Gérer la logistique et les besoins en matériel en anticipant les besoins éventuels afin de disposer des moyens nécessaires :**
 - Le candidat démontre son efficacité dans la gestion de la logistique et des besoins matériels.
- **Planifier l'organisation du stage en prenant en compte les moyens financiers définis dans le budget prévisionnel afin d'organiser les différentes activités :**
 - Le candidat démontre son efficacité dans la planification de l'organisation du stage,
 - Il réalise un budget prévisionnel.

UC Contribuer à la gestion des licenciés Epreuve certificative n°1

Type de l'épreuve n°1 : Epreuve orale

Conditions de déroulement de l'épreuve :

Cette épreuve se déroule en centre et permet d'évaluer les compétences A1C2, A1C3, A1C4 et A3C1. Elle est réalisée individuellement par chaque candidat.

Etape 1 de l'épreuve : support écrit

Le candidat remet au jury un support écrit présentant le fonctionnement et les activités de la structure.

Ce document sert de support à l'épreuve orale qui porte sur le fonctionnement de la structure et les activités de la structure en se référant aux connaissances liées aux spécificités et caractéristiques des différents publics ainsi que sur les connaissances liées à l'environnement de la structure et à la réglementation des activités aquatiques.

Etape 2 de l'épreuve : entretien

Durée de l'épreuve : 20 minutes maximum par candidat.

Dates :

Dépôt initial du support de communication (**date à définir par l'ERFAN**)

Dépôt du support de communication pour une éventuelle remédiation (**date à définir par l'ERFAN**)

L'épreuve orale se déroule (**date à définir par l'ERFAN**)

La remédiation aura lieu le (**date à définir par l'ERFAN**)

Composition de la commission d'évaluation :

- Deux personnes :
 - Un représentant de l'ERFAN,
 - Le CTS de la région ou son représentant.

Au regard des compétences évaluées et reprises ici en gras, les critères d'évaluation sont :

- **Expliquer, à l'aide d'un support écrit ou des NTIC, le fonctionnement et les activités de la structure afin de renseigner les différents publics :**
 - Le candidat fournit un support écrit adapté,
 - Il apporte dans le support écrit choisi des informations utiles en lien avec le fonctionnement et les activités de la structure,
 - Il démontre qu'il est en capacité de renseigner les différents publics sur le fonctionnement et les activités de la structure,
 - Il présente à l'aide d'un support écrit adapté le fonctionnement et les activités de sa structure.
- **Orienter le public afin de faciliter son intégration au sein de la structure en respectant les spécificités et les caractéristiques de chaque public :**
 - Le candidat démontre son efficacité dans la prise en compte des caractéristiques des différents publics pour les orienter avec pertinence et faciliter leur intégration au sein de la structure.

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} - 3^{ème} DEGRE

- **Comprendre grâce à son implication au sein de la structure le rôle des différents acteurs afin de pouvoir positionner chacun d’entre eux dans un organigramme :**
 - Le candidat présente le rôle de différents acteurs au sein de la structure.
- **Conseiller les dirigeants afin de leur apporter un soutien dans la gestion administrative de la structure en se référant aux connaissances liées à l’environnement de la structure et à la réglementation des activités aquatiques :**
 - Le candidat démontre par une maîtrise de ses connaissances liées à l’environnement de la structure et à la réglementation des activités aquatiques qu’il peut conseiller à bon escient les dirigeants de la structure.

UC Contribuer à la gestion des licenciés Epreuve certificative n°2

Type de l'épreuve n°2 : Mise en pratique d'une gestion administrative des pratiquants

Conditions de déroulement de l'épreuve :

Cette épreuve de mise en situation pratique se déroule en centre ou en structure d'alternance et permet d'évaluer les compétences A3C2. Elle est réalisée individuellement par chaque candidat.

Le candidat enregistre sur le logiciel fédéral au moins une licence au sein de la structure d'alternance.

Durée de l'épreuve : 10 minutes maximum par candidat.

Dates :

L'épreuve de mise en situation professionnelle se déroule (**période à définir par l'ERFAN**)

La remédiation aura lieu (**période à définir par l'ERFAN**)

Composition de la commission d'évaluation :

- Deux personnes :
 - Un représentant de l'ERFAN,
 - Le CTS de la région ou son représentant.

Au regard des compétences évaluées et reprises ici en gras, les critères d'évaluation sont :

- **Gérer, en utilisant les outils informatiques de la fédération, les licenciés de la structure afin d'apporter un soutien dans la gestion administrative des pratiquants :**
 - Le candidat enregistre sans erreur une licence sur le logiciel fédéral.

UC Conduire les apprentissages sportifs Epreuve certificative n° 1

Type d'épreuve n°1 : Epreuve pédagogique

Conditions de déroulement de l'épreuve :

Cette épreuve se déroule au sein de la structure du candidat sur un des groupes de l'Ecole de Natation ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs et permet d'évaluer les compétences A1C2, A2C1, A2C2, A2C3, A3C2 et A3C3.

Elle est réalisée individuellement par chaque candidat.

Etape 1 de l'épreuve : Projet pédagogique

Le candidat remet au jury avant le début de l'épreuve, le projet pédagogique du groupe ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs, afin de lui permettre de resituer la séance proposée à l'intérieur de celui-ci.

Etape 2 de l'épreuve : Rédaction d'une fiche de séance

Le candidat prépare une fiche de séance du groupe ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs faisant apparaître au minimum son objectif de séance, les différentes situations proposées, les consignes.

Cette fiche de séance est remise au jury avant le début de l'épreuve.

Seul le candidat ayant satisfait aux étapes 1 et 2 peut se présenter à l'étape 3 de l'épreuve.

Etape 3 de l'épreuve : Conduite d'une séance pédagogique suivie d'un entretien

Durée de l'épreuve :

Séance : 30 minutes minimum

Entretien : 20 minutes maximum

Effectif de participants : 6 minimum correspondant obligatoirement au niveau du groupe ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs.

1) Séance pédagogique :

Le candidat doit être capable de conduire une séance pédagogique en lien avec son groupe. Cette certification se déroulera au sein de la structure du stagiaire avec comme public support un groupe d'enfants ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs.

Si nécessaire, le candidat aménage au préalable les zones d'évolution de manière à assurer la sécurité des pratiquants et des tiers.

2) Entretien :

L'entretien est réalisé à partir de la séance et porte sur la conception, la conduite, l'évaluation de sa séance au regard du projet pédagogique.

Ainsi le candidat présente ses choix éducatifs et pédagogiques mis en œuvre dans la séance. Il évalue son action.

Le candidat doit proposer 3 dates possibles pour l'évaluation de sa séance au coordonnateur de la formation avant le **(date à définir par l'ERFAN)**

En cas d'échec, le candidat devra proposer 3 nouvelles dates de demande d'évaluation au coordonnateur de la formation avant le **(date à définir par l'ERFAN)**

Dates :

- Période de certification initiale :
 - * **date à définir par l'ERFAN**
- Période de certification de remédiation :
 - * **A partir du résultat connu de l'épreuve initiale jusqu'au (date à définir par l'ERFAN)**

Composition de la commission d'évaluation :

- Deux personnes :
 - Un représentant de l'ERFAN,
 - Le CTS de la région ou son représentant.

Au regard des compétences évaluées et reprises ici en gras, les critères d'évaluation sont :

Etape 1 de l'épreuve : projet pédagogique et Etape 2 de l'épreuve : Rédaction d'une fiche de séance :

- **Concevoir une séance afin d'organiser les situations permettant d'atteindre les objectifs fixés en prenant en compte le projet pédagogique de l'Ecole de Natation, les caractéristiques des pratiquants et les moyens dont on dispose :**
 - Le candidat remet le projet pédagogique du groupe,
 - Il remet une fiche de séance construite en cohérence avec le projet pédagogique,
 - Il remet une séance répondant aux objectifs fixés dans le cadre de l'Ecole de Natation,
 - Il remet une séance présentant clairement le ou les objectifs choisis, adaptés au niveau du groupe, avec des situations progressives et adaptées.

Etape 3 de l'épreuve : Conduite d'une séance pédagogique suivie d'un entretien

- **Conduire en sécurité une séance permettant de mobiliser les pratiquants et d'atteindre les objectifs fixés :**
 - Le candidat respecte l'objectif de séance qu'il s'est fixé,
 - Il met en place des situations en lien avec l'objectif de séance et adaptées au niveau du groupe,
 - Il réalise une progression pédagogique cohérente dans la mise en place de sa séance,
 - Il assure la sécurité des pratiquants dans la conduite de sa séance,
 - Il utilise à bon escient des observables précis pour évaluer le comportement des pratiquants.
- **Encourager les expressions individuelles et collectives afin de rendre acteurs les pratiquants, de leur permettre de progresser en proposant des situations variées et adaptées :**
 - Le candidat utilise une organisation de l'espace et du temps et des méthodes pédagogiques qui génèrent de l'activité, du dynamisme et de l'intérêt.
- **Gérer en permettant à chacun de s'exprimer et d'être entendu les phénomènes liés à l'activité du groupe et aux comportements des publics afin d'éviter tous conflits :**
 - Le candidat gère avec efficacité les phénomènes de groupe.

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} - 3^{ème} DEGRE

- **Réaliser, à l'aide d'une analyse, un bilan de sa séance pédagogique afin de mesurer les écarts entre les objectifs visés et les résultats atteints :**
 - Le candidat analyse avec pertinence les intérêts et objectifs de sa séance au regard du concept de l'Ecole de Natation,
 - Il évalue et analyse sa séance avec pertinence.
- **Identifier, à partir de l'analyse de sa séance, les perspectives d'évolution permettant de conserver une cohérence dans sa progression pédagogique :**
 - Le candidat identifie des perspectives d'évolution cohérentes et adaptées.

UC Conduire un projet d'action Epreuve certificative n°1

Type d'épreuve n°1 : mise en pratique d'une gestion technique

Conditions de déroulement de l'épreuve :

Cette épreuve de mise en situation pratique se déroule en centre ou en structure d'alternance et permet d'évaluer la compétence A1C2. Elle est réalisée individuellement par chaque candidat.

Durée de l'épreuve : 10' maximum par candidat.

Le candidat enregistre sur le logiciel fédéral des résultats de tests du premier niveau des apprentissages sportifs pour des pratiquants de la structure.

Dates :

L'épreuve se déroule **(période à définir par l'ERFAN)**

La remédiation aura lieu le **(période à définir par l'ERFAN)**

Composition de la commission d'évaluation :

- Deux personnes :
 - Un représentant de l'ERFAN,
 - Le CTS de la région ou son représentant.

Au regard des compétences évaluées et reprises ici en gras, les critères d'évaluation sont :

- **Gérer les résultats des tests de l'Ecole de Natation, en utilisant les outils informatiques de la fédération afin de répertorier l'ensemble des titulaires des tests :**
 - Le candidat enregistre sans erreur sur le logiciel fédéral les résultats d'une session de passage du premier niveau des apprentissages sportifs.

UC Conduire un projet d'action Epreuve certificative n°2

Type de l'épreuve n°2 : Création d'un support de communication

Conditions de déroulement de l'épreuve :

Cette épreuve se déroule en structure d'alternance et permet d'évaluer les compétences A2C1 et A2C3. Elle est réalisée individuellement par chaque candidat. Elle porte sur la création d'un support de communication présentant le projet d'action mené par le candidat au sein de sa structure.

Le candidat crée un support de communication présentant le projet d'action qu'il a mené au sein de sa structure.

Il choisit le type de support qu'il souhaite pour transmettre l'information (texte, musique, son, image, vidéo...).

Le support de communication choisi par le candidat doit respecter les règles de la communication visuelle ou les règles des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC).

Le candidat remet au coordonnateur de la formation le support de communication qu'il a réalisé.

Dates :

Dépôt initial du support de communication (**date à définir par l'ERFAN**)

Dépôt du support de communication pour une éventuelle remédiation (**date à définir par l'ERFAN**)

Composition de la commission d'évaluation :

- Deux personnes :
 - Un représentant de l'ERFAN,
 - Le CTS de la région ou son représentant.

Au regard des compétences évaluées et reprises ici en gras, les critères d'évaluation sont :

- **Créer un support de communication afin de présenter le projet d'action mené au sein de la structure en se référant aux règles de la communication visuelle :**
 - Le candidat fournit un support de communication respectant les règles de la communication visuelle ou les règles des NTIC.
- **Adapter sa communication à différents publics en maîtrisant les règles de la communication orale afin de contribuer à la promotion et au développement des activités au sein de la structure :**
 - Le candidat fournit un support de communication adapté,
 - Il apporte dans le support de communication choisi des informations utiles en lien avec le projet d'action mené par le candidat au sein de sa structure.

UC Conduire un projet d'action Epreuve certificative n°3

Type d'épreuve n°3 : Présentation par le stagiaire de son projet d'action, suivie d'un entretien

Conditions de déroulement de l'épreuve :

Cette épreuve se déroule en centre et permet d'évaluer les compétences A3C1, A3C2, A3C3, A3C4, A3C5, A4C1, A4C2, A4C3, A5C1, A5C2 et A5C3. Elle est réalisée individuellement par chaque candidat.

Elle porte sur la réalisation d'un projet d'action mis en œuvre par chaque candidat individuellement au sein de sa structure d'alternance.

Le candidat choisit un projet d'action (organisation d'une soirée d'animation, d'une action porte ouverte, d'un loto, d'une action dans le cadre de la nuit de l'eau...). Il conçoit, conduit et évalue son projet d'action. Le projet doit donc avoir été réalisé avant l'épreuve.

Etape 1 de l'épreuve : Réalisation d'un support à sa présentation

A l'issue de la réalisation de son projet, le candidat crée un support basé sur l'utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC).

Etape 2 de l'épreuve : Présentation

Le candidat présente, à l'aide d'un support basé sur l'utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, son projet d'action réalisé au sein de sa structure d'alternance.

Etape 3 de l'épreuve : entretien

A l'issue de sa présentation, le candidat participe à un entretien. L'entretien porte sur la conception, la conduite et l'évaluation du projet d'action.

Durée de l'épreuve :

- Etape 2 présentation : 15 minutes maximum
- Etape 3 entretien : 20 minutes maximum

Dates :

L'épreuve se déroule **(date à définir par l'ERFAN)**

La remédiation aura lieu le **(date à définir par l'ERFAN)**

Composition de la commission d'évaluation :

- Deux personnes :
 - Un représentant de l'ERFAN,
 - Le CTS de la région ou son représentant.

Au regard des compétences évaluées et reprises ici en gras, les critères d'évaluation sont :

- **Réaliser un support afin de présenter la conception, la conduite et l'évaluation d'un projet d'action mené au sein de la structure en utilisant les nouvelles technologies de l'information et de la communication :**
 - Le candidat propose une présentation structurée et claire,
 - Il utilise avec efficacité les nouvelles technologies de l'Information et de la communication.

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} - 3^{ème} DEGRE

- **Effectuer un diagnostic au sein de la structure afin de réaliser un projet d'action simple en prenant en compte le projet de la structure, et tous les éléments nécessaires à la réalisation de l'action :**
 - Le candidat effectue un diagnostic précis et clair lui permettant de définir ses objectifs et tâches à réaliser.
- **Déterminer les objectifs et les tâches permettant d'exécuter un projet d'action en prenant en compte le diagnostic réalisé :**
 - Le candidat fixe des objectifs clairs et précis et des tâches adaptées en lien avec le diagnostic réalisé.
- **Concevoir un budget prévisionnel afin de disposer d'un outil de pilotage financier en déterminant les charges et les produits liés au projet d'action :**
 - Le candidat présente un budget équilibré en recettes et dépenses évoquant les principaux postes en relation avec l'action.
- **Déterminer les moyens matériels, financiers et humains nécessaires à la réalisation d'un projet d'action en prenant en compte le diagnostic réalisé, les objectifs et actions définis :**
 - Le candidat présente les moyens matériels et humains adaptés aux besoins pour la réalisation de son projet d'action.
- **Programmer les étapes de la réalisation d'un projet d'action en élaborant un tableau de bord afin de suivre l'avancement des différentes tâches :**
 - Le candidat établit un tableau de bord cohérent et réaliste des tâches à effectuer.
- **Conduire un projet d'action permettant de répondre à un besoin identifié en coopérant avec les différents acteurs de la structure :**
 - Le candidat démontre son efficacité dans sa manière de conduire son projet d'action,
 - Il démontre qu'il conduit son projet d'action en coopérant avec pertinence et efficacité avec les différents acteurs de la structure.
- **Gérer les différentes étapes du projet d'action en effectuant un suivi régulier afin de pouvoir procéder aux régulations nécessaires :**
 - Le candidat met en place des outils d'évaluation adaptés lui permettant d'effectuer des régulations judicieuses dans le suivi de son projet d'action.
- **Evaluer un projet d'action afin d'effectuer un bilan et de définir d'éventuelles perspectives à l'aide d'indicateurs d'évaluation :**
 - Le candidat évalue avec pertinence et efficacité son projet d'action.
- **Produire un bilan en mesurant les écarts entre les objectifs visés et les résultats atteints afin de rendre compte de son action :**
 - Le candidat détermine et analyse les écarts entre les objectifs visés et les résultats obtenus.
- **Identifier, à partir du bilan réalisé des perspectives d'évolution afin d'envisager la mise en œuvre d'un nouveau projet d'action :**
 - Le candidat identifie des perspectives d'évolution cohérentes et adaptées.

UC Accompagner un stagiaire en formation au sein de la structure Epreuve certificative n°1

Type de l'épreuve n°1 : Entretien

Conditions de déroulement de l'épreuve :

Cette épreuve se déroule en centre et permet d'évaluer les compétences A1C1, A1C3, A2C1, A2C2, A3C1, A3C2 et A4C1. Elle est réalisée individuellement par chaque candidat.

Après avoir situé son rôle et sa mission au sein de la structure dans le domaine de la formation des cadres, le candidat participe à un entretien portant sur l'accueil et l'accompagnement d'un stagiaire au sein d'une structure, la citoyenneté et le tutorat.

Durée de l'entretien : 20 minutes maximum par candidat.

Dates :

L'entretien se déroule **(date à définir par l'ERFAN)**

La remédiation aura lieu le **(date à définir par l'ERFAN)**.

Composition de la commission d'évaluation :

- Deux personnes :
 - Un représentant de l'ERFAN,
 - Le CTS de la région ou son représentant.

Au regard des compétences évaluées et reprises ici en gras, les critères d'évaluation sont :

- **Organiser l'accueil d'un stagiaire en lui présentant la structure dans son environnement afin de lui permettre de s'y intégrer :**
 - Le candidat démontre que l'organisation de l'accueil d'un stagiaire permet l'intégration de celui-ci au sein de la structure.
- **Intégrer un stagiaire au sein de la structure en valorisant son action afin de lui permettre de collaborer avec les différents acteurs :**
 - Le candidat utilise des moyens efficaces pour intégrer un stagiaire au sein de la structure.
- **Transmettre la culture associative au stagiaire en partageant avec lui les valeurs de la structure afin de faciliter son intégration :**
 - Le candidat présente des exemples de situations lui permettant de justifier sa capacité à transmettre la culture associative et les valeurs de la structure.
- **Promouvoir les principes d'éthique du sport et les valeurs de la République en valorisant la solidarité, le respect et la tolérance, l'engagement et la prise de responsabilité afin d'agir ensemble vers un but commun :**
 - Le candidat promet avec efficacité dans son action les principes d'éthique du sport et les valeurs de la République.
- **Guider le stagiaire en l'amenant à réaliser une analyse de sa propre expérience au sein de la structure afin de lui permettre de situer le rôle et la mission du tuteur dans le cadre de la formation fédérale et professionnelle :**
 - Le candidat situe son rôle et sa mission réelle au sein de la structure dans le domaine de la formation des cadres.

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} - 3^{ème} DEGRE

- **Evaluer le parcours du stagiaire (sa progression, ses acquis, ses lacunes) en utilisant les outils de suivi et d'évaluation de la fédération afin de permettre au stagiaire d'acquérir les compétences nécessaires :**
 - Le candidat effectue une analyse précise des outils utilisés pour évaluer le parcours de formation d'un stagiaire au sein d'une structure.
- **Organiser la mise en situation pédagogique du stagiaire en participant à la définition des objectifs et des tâches qu'il doit vivre au sein de la structure afin de lui permettre d'acquérir les compétences nécessaires :**
 - Le candidat décrit avec précision et efficacité la mise en situation d'un stagiaire et le rôle d'un tuteur au sein d'une structure.

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} - 3^{ème} DEGRE

7 – LA FORMATION CONTINUE DU BREVET FEDERAL 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} DEGRE

Une formation continue est obligatoire tous les 2 ans pour toutes les personnes titulaires du Brevet fédéral 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} degré afin de leur permettre de conserver les prérogatives d'activités de ces brevets fédéraux. Les 2 années ne sont pas comptabilisées de date à date mais sur l'année civile à partir du jour de délivrance du diplôme (l'année indiquée sur le diplôme faisant foi).

Exemple : j'obtiens mon Brevet fédéral 3^{ème} degré le 15 juin 2021, la date d'édition de mon diplôme est le 20 septembre 2021, je dois suivre la formation continue avant le 31 décembre 2023.

Pour s'inscrire à la formation continue, la personne doit être licenciée au sein d'une structure de la FFN.

La capacité à exercer les compétences en lien avec la certification du Brevet fédéral 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} degré est soumise au suivi de la formation continue.

La formation continue des brevets fédéraux intègre deux volets : sauvetage & sécurité et connaissances pédagogiques.

Pour la partie sauvetage § sécurité, les stagiaires peuvent :

- En se rapprochant de l'ERFAN, s'inscrire sur la ou les ½ journée(s) d'étude de cas concrets prévue dans le cadre de la formation initiale des BF. Formation donnant lieu à la délivrance d'un certificat de réalisation,
- Suivre une ½ journée spécifique formation sauvetage et sécurité organisée par l'ERFAN ou l'INFAN,
- Faire valoir, par la production d'un certificat de réalisation, auprès de l'ERFAN, la formation continue PSE 1 si celle-ci se déroule en piscine à partir de l'étude de cas concrets et si celle-ci **intègre la réalisation du test de sécurité (A faire apparaître sur le certificat de réalisation)**.

Pour la partie connaissances pédagogiques, les stagiaires peuvent :

- Faire valoir, par la production d'un certificat de réalisation, auprès de l'ERFAN toutes actions de formation organisée sur le territoire national (qu'il s'agisse d'action organisée à l'échelon départemental, régional, national, y compris des actions organisées par les disciplines ex colloque natation artistique etc..) en lien avec le niveau de compétences du Brevet fédéral visé.

Ainsi, toute action de formation (colloque, séminaire, congrès...) peut, à la demande du stagiaire auprès de l'organisme de formation organisateur de l'action de formation, faire l'objet de la délivrance d'un certificat de réalisation faisant apparaître le thème, le lieu, la date, le volume horaire lorsqu'il n'y a pas de délivrance d'un Brevet fédéral.

Cette formation continue comprend :

- **Pour chacun des 3 Brevets fédéraux (BF1, BF2 et BF3) :**
 - 3 heures sur une partie « sauvetage et sécurité » :
 - en piscine, réalisation du test de sécurité et mise en situation pratique à partir de cas concrets de simulations d'accidents,
 - 4 heures sur une partie « connaissances pédagogiques » correspondant au niveau de compétences du Brevet fédéral visé.

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} - 3^{ème} DEGRE

Cette harmonisation de la formation continue sur les Brevets fédéraux 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} degré vise à augmenter le volume et la régularité de l'offre de formation continue pour les stagiaires.

Les personnes assurant la formation continue des titulaires du Brevet fédéral 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} degré sont, au minimum :

- titulaires d'une certification professionnelle de niveau 4 dans le champ des activités aquatiques et de la natation,
- ou justifient d'une expertise dans un champ spécifique participant aux compétences attendues dans le Brevet fédéral visé.

PROCEDURE DE DELIVRANCE DE L'ATTESTATION DE FORMATION CONTINUE

Pour les BF1 – BF2 – BF3 – BF4 – BF5 – NFS – et MSN
Le titulaire du brevet fédéral doit

Envoyer à l'ERFAN un dossier complet comprenant :

- La demande d'enregistrement de la formation continue (modèle type)
- La photocopie d'une carte d'identité en cours de validité
- L'attestation justifiant du suivi de la partie sauvetage et sécurité
- La ou les attestations justifiant de la partie actualisation des connaissances pédagogiques et faisant apparaître :
 - Nom- prénom, thème abordé, volume horaire, date et lieu de l'action de formation

L'ERFAN contrôle les dossiers et sollicite si besoin les pièces manquantes

Pour les BF1, les BF2 et les BF3

Si le dossier est complet, l'ERFAN :

- valide sur Extranat la formation continue
- délivre à la demande un certificat de réalisation de la formation continue (modèle type)

Pour les BF4, BF5, NFS et MSN

Si et uniquement si, le dossier est complet, l'ERFAN le transmet à l'INFAN

L'INFAN

- valide sur Extranat la formation continue
- Délivre à la demande un certificat de réalisation de la formation continue (modèle type)

CHAPITRE V : LES DISPENSES ET LES EQUIVALENCES

1 – PRINCIPES

Les personnes déjà titulaires de certains diplômes bénévoles ou professionnels, peuvent, lors de leur inscription au Brevet fédéral 1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème} degré se voir attribuer la dispense d'une ou plusieurs UC.

Ces dispenses permettent aux candidats de ne pas suivre les volumes horaires de formation des UC concernées, ni de se présenter aux épreuves de certification relatives à ces UC.

Les conditions d'obtention de toutes les dispense(s) possibles sont précisées ci-après, ainsi que dans le dossier d'inscription à la formation du Brevet fédéral 1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème} degré.

Pour pouvoir prétendre à l'obtention de dispenses, **les candidats concernés doivent remplir l'ensemble des prérequis à l'entrée en formation**, et joindre à leur dossier d'inscription la ou les pièces (attestation, diplôme...) justifiant la demande de dispense.

La validation des dispenses demandées par le candidat lors de son inscription en formation est réalisée par le représentant du DTN lors de l'étape du positionnement. La ou les dispense(s) octroyée(s) sont indiquées dans le Parcours Individualisé de Formation (PIF) du stagiaire.

2 –LES DISPENSE(S)

Sous réserve du respect des principes mentionnés au paragraphe ci-dessus.

- **Les personnes titulaires** d'une des 2 UC constitutives du Brevet fédéral 1^{er} degré (soit l'UC Encadrer un groupe en sécurité soit l'UC Contribuer à la gestion des licenciés) peuvent prétendre à la dispense de cette même UC du Brevet fédéral 1^{er} degré.
- **Les personnes titulaires du** : Brevet Fédéral 1^{er} degré de la Fédération française de natation, à jour de la formation continue, peuvent prétendre à la dispense des UC Encadrer un groupe en sécurité et UC Contribuer à la gestion des licenciés du Brevet fédéral 2^{ème} degré et du Brevet fédéral 3^{ème} degré.
- **Les personnes titulaires** d'une ou plusieurs des 4 UC constitutives du Brevet fédéral 2^{ème} degré peuvent prétendre à la dispense de cette ou ces même(s) UC du Brevet fédéral 2^{ème} degré.
- **Les personnes titulaires** d'une ou plusieurs des 5 UC constitutives du Brevet fédéral 3^{ème} degré peuvent prétendre à la dispense de cette ou ces même(s) UC du Brevet fédéral 3^{ème} degré.
- **Les personnes titulaires** du Brevet fédéral 2^{ème} degré peuvent prétendre à la dispense des UC Encadrer un groupe en sécurité, UC Contribuer à la gestion des licenciés, UC Conduire les apprentissages sportifs et UC Conduire un projet d'action du Brevet fédéral 3^{ème} degré.

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} - 3^{ème} DEGRE

- **Les personnes titulaires du :** Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, spécialité éducateur sportif, mention Activités Aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN) à jour de la formation continue, licenciées au sein d'une structure de la FFN sur deux saisons minimum, pouvant comprendre l'année de formation et justifiant également, sur cette même période, d'une expérience d'encadrement bénévole ou professionnelle au sein d'une structure de la Fédération française de natation peuvent prétendre à la dispense des 4 UC suivantes : Encadrer un groupe en sécurité, UC Contribuer à la gestion des licenciés, UC Conduire les apprentissages sportifs et UC Conduire un projet d'action du Brevet fédéral 3^{ème} degré.

Tous cas particuliers concernant les dispenses seront étudiés par la commission nationale de formation des cadres.

3 –LES EQUIVALENCES

a – Les équivalences du Brevet fédéral 1^{er} degré

- **Les personnes titulaires du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, spécialité éducateur sportif, mention Activités Aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN)**, à jour de la formation continue, licenciées au sein d'une structure de la FFN sur deux saisons minimum, pouvant comprendre l'année de formation et justifiant également, sur cette même période, d'une expérience d'encadrement bénévole ou professionnelle au sein d'une structure de la Fédération française de natation peuvent solliciter, auprès de l'ERFAN, l'attribution du Brevet fédéral 1^{er} degré.
- **Les personnes titulaires du Moniteur Sportif de Natation**, à jour de la formation continue peuvent solliciter, auprès de l'ERFAN, l'attribution du Brevet fédéral 1^{er} degré.

b – Les équivalences du Brevet fédéral 2^{ème} degré

- **Les personnes titulaires du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, spécialité éducateur sportif, mention Activités Aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN)**, à jour de la formation continue, licenciées au sein d'une structure de la FFN sur deux saisons minimum, pouvant comprendre l'année de formation et justifiant également, sur cette même période, d'une expérience d'encadrement bénévole ou professionnelle au sein d'une structure de la Fédération française de natation peuvent solliciter, auprès de l'ERFAN, l'attribution du Brevet fédéral 2^{ème} degré.
- **Les personnes titulaires du Moniteur Sportif de Natation**, à jour de la formation continue peuvent solliciter, auprès de l'ERFAN, l'attribution du Brevet fédéral 2^{ème} degré.

c – Les équivalences du Brevet fédéral 3^{ème} degré

- **Les personnes titulaires du Moniteur Sportif de Natation**, à jour de la formation continue peuvent solliciter, auprès de l'ERFAN, l'attribution du Brevet fédéral 3^{ème} degré.
- **Les personnes titulaires du Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport (DE JEPS)** mention natation course ou natation synchronisée ou plongeon ou water-polo, à jour de la formation continue du PSE 1 et justifiant d'une licence au sein d'une structure de la Fédération française de natation sur deux saisons au minimum, pouvant comprendre l'année de formation, peuvent solliciter, auprès de l'INFAN, l'attribution du Brevet fédéral 3^{ème} degré.

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} - 3^{ème} DEGRE

- **Les personnes titulaires du Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport (DES JEPS)** mention natation course ou natation synchronisée ou plongeon ou water-polo, à jour de la formation continue du PSE 1 et justifiant d'une licence au sein d'une structure de la Fédération française de natation sur deux saisons au minimum, pouvant comprendre l'année de formation, peuvent solliciter, auprès de l'INFAN, l'attribution du Brevet fédéral 3^{ème} degré.

LES REFERENTIELS

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
UC : Encadrer un groupe en sécurité			
Prévention et gestion des incidents et accidents A1 - intervention en cas d'incident ou d'accident	<ul style="list-style-type: none"> ➤ A1C1 : Réaliser un sauvetage afin de prendre en charge une victime de noyade en la ramenant au bord et en la sortant de l'eau ➤ A1C2 : Exécuter en respectant les référentiels de secourisme les gestes de premiers secours afin d'intervenir sur une victime ➤ A1C3 : Intégrer, à l'aide des différents moyens d'alerte mis à sa disposition, le dispositif d'intervention afin de rentrer dans la chaîne d'organisation des secours 	EPREUVE N° 1 : Test de sécurité Cette épreuve physique se déroule en structure d'alternance et permet d'évaluer les compétences A1C1 et A1C2. Elle est réalisée individuellement par chaque candidat. Durée de l'épreuve : 5' maximum par candidat. Réaliser un test de sécurité sur une distance de 50 mètres (le port des lunettes de natation et du pince-nez n'est pas autorisé, l'utilisation de l'échelle est interdite) suivi de la réalisation des gestes de premiers secours : <ul style="list-style-type: none"> ▪ départ libre du bord du bassin, ▪ un parcours en nage libre, ▪ une plongée dite "en canard" et recherche d'un mannequin réglementaire immergé à 25 mètres du point de départ à une profondeur minimale de 1,80 mètre, ▪ une remontée du mannequin jusqu'à la surface, ▪ un remorquage d'une personne, de sa tranche d'âge au moins, face hors de l'eau en permanence, sur une distance de 25 mètres, ▪ la sortie de l'eau de la victime, ▪ la sécurisation de la victime, ▪ les gestes de premiers secours. 	Le candidat : <ul style="list-style-type: none"> - Fournit une attestation datant de moins de 3 mois délivrée par un professionnel des activités de la natation justifiant de la réussite au test de sécurité selon les critères de réussite suivants : - Réalise un départ libre du bord du bassin, - Puis, sans temps d'arrêt, réalise un parcours de 25 mètres nage libre en surface, - Enchaîne avec une plongée dite "en canard", - Récupère le mannequin, - Remonte le mannequin à la surface avec une prise ferme et face du mannequin hors de l'eau, - Récupère par une prise adaptée une personne de sa tranche d'âge,

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} – 3^{ème} DEGRE

		<p>Lorsque le candidat a effectué seul la sortie de l'eau, il doit enchaîner sur la sécurisation de la victime. Après l'avoir sécurisée, il procède à la vérification de ses fonctions vitales puis explique succinctement sa démarche aux évaluateurs en effectuant les gestes de premiers secours.</p> <p>A Noter : le candidat ayant satisfait au test de sécurité dans les trois mois précédant la date fixée pour cette épreuve est dispensé de l'épreuve n°1 de l'UC « Encadrer un groupe en sécurité ». Pour obtenir cette dispense, le candidat fournit une attestation, datant de moins de 3 mois, délivrée par un professionnel des activités de la natation justifiant de la réussite au test de sécurité selon les critères d'évaluation de l'épreuve n°1 de l'UC « Encadrer un groupe en sécurité ».</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La remorque avec efficacité sur une distance de 25 mètres, - Effectue le remorquage avec la face de la victime hors de l'eau sur toute la distance, - Effectue le remorquage avec une prise ferme, - Parle à la victime pour la rassurer et commencer si possible le bilan circonstanciel, - Effectue seul la sortie de la victime de l'eau avec une technique adaptée à la situation, - Place la victime dans un lieu sécurisé à l'aide d'une technique adaptée à la situation, - Vérifie les fonctions vitales avec efficacité, - Effectue des gestes de premiers secours adaptés au bilan qu'il a réalisé.
--	--	--	--

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} – 3^{ème} DEGRE

	<p>➤ A1C4 : Réaliser, en respectant les critères de réussite, le test correspondant au premier niveau des apprentissages sportifs afin de justifier d'une maîtrise des techniques nécessaires à la conduite des activités</p>	<p>EPREUVE N°2 : Epreuve physique</p> <p>Cette épreuve physique se déroule en structure et permet d'évaluer la compétence A1C4. Elle est réalisée individuellement par chaque candidat.</p> <p><u>Durée</u> : 5' maximum par candidat.</p> <p>L'épreuve consiste à valider le test du premier niveau des apprentissages sportifs conformément aux critères de réussite.</p> <p>A Noter : le candidat déjà titulaire du test de l'ENF1 Sauv'nage est dispensé de l'épreuve n°2 de l'UC « Encadrer un groupe en sécurité ».</p> <p>Pour obtenir cette dispense, le candidat fournit sa carte signée par un évaluateur ENF1 de la Fédération française de natation justifiant de la réussite au test de l'ENF1 Sauv'nage de la FFN.</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valide l'ensemble des tâches du test correspondant au premier niveau des apprentissages sportifs en les réalisant dans l'ordre, dans la continuité, sans prise d'appuis solide et sans lunettes. (en annexe l'ensemble des critères par tâches).
<p>A2 - prévention des comportements à risque</p>	<p>➤ A2C1 - Contrôler l'application du respect des règles de sécurité liées à la pratique en organisant des contrôles ponctuels afin d'éviter tous risques d'accidents</p> <p>➤ A2C2 : Prévenir les cas de maltraitance physique ou morale en organisant des actions de prévention afin de préserver l'intégrité des pratiquants</p> <p>➤ A2C3 : Agir en cas de maltraitance physique ou morale afin de préserver l'intégrité des pratiquants en alertant les autorités compétentes</p>	<p>EPREUVE N° 3 : Entretien</p> <p>Cet entretien se déroule en structure d'alternance et permet d'évaluer les compétences A2C1 ; A2C2 et A2C3. Il est réalisé individuellement par chaque candidat. Il porte sur les règles de sécurité, les moyens de contrôle de son application ainsi que sur la prévention et l'action à réaliser dans les cas de maltraitance physique ou morale.</p> <p><u>Durée</u> : 15' maximum par candidat</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobilise à bon escient les connaissances liées aux règles de sécurité, - Répond avec pertinence aux questions concernant les moyens permettant de contrôler le respect des règles de sécurité, - Propose, à partir d'une étude de cas définie par le jury, dans le domaine de la maltraitance physique ou morale, des exemples cohérents et adaptés d'action de prévention et de conduite à tenir pour préserver l'intégrité des pratiquants.

<p>Organisation et gestion d'un groupe en déplacement</p> <p>A3 – préparation d'un déplacement ou d'un stage</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ A3C1 : Organiser l'accompagnement d'un groupe en déplacement ou en stage en se référant aux connaissances réglementaires liées à l'encadrement d'un groupe afin d'assurer la sécurité des pratiquants et des tiers ➤ A3C2 : Réaliser les démarches administratives inhérentes à l'organisation d'un déplacement ou d'un stage en prenant les contacts nécessaires auprès des différentes autorités afin de répondre aux obligations réglementaires ➤ A3C3 : Effectuer les réservations des moyens matériels et humains pour assurer la gestion d'un déplacement ou d'un stage en utilisant les outils mis à sa disposition 	<p><u>EPREUVE N°4 : Dossier relatif au bilan de l'accompagnement d'un stage</u></p> <p>Cette épreuve se déroule à partir du suivi d'un stage réalisé auprès des sportifs de la structure fédérale (Structure, CD, Ligue, FFN, stage aisance aquatique en partenariat avec une structure fédérale). Elle permet d'évaluer les compétences A3C1, A3C2, A4C2, A4C3, A5C1, A5C2 et A6C1. Elle est réalisée individuellement par chaque candidat.</p> <p>Le candidat élabore un dossier portant sur l'organisation et l'encadrement d'un groupe de mineurs lors d'un stage.</p> <p><u>Forme du dossier :</u></p> <p>Le document de 15 pages maximum (hors page de garde, annexes et sommaire) rendu devra être dactylographié en police "Calibri" ou "Times New Roman", soit en taille 12, interligne 1, soit en taille 11, interligne 1,5 paginé.</p> <p>Plusieurs parties apparaîtront et seront titrées, la présence d'un sommaire, d'une introduction et d'une conclusion sont des attendus incontournables.</p> <p>Une attention particulière devra être portée sur la syntaxe et l'orthographe.</p> <p>Le dossier devra être rendu en version informatique.</p> <p><u>Contenu du dossier :</u></p> <p>Le dossier devra comporter au minimum les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La présentation des démarches administratives effectuées, - La prise en compte des connaissances réglementaires liées à l'encadrement d'un groupe, 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respecte la commande dans la forme du dossier qu'il propose, - Présente un dossier structuré, clair, illustré et argumenté, - Présente une analyse complète et argumentée sur la conduite et le déroulement du stage, - Présente notamment les points positifs et négatifs sur la conduite et le déroulé du stage, - Démontre qu'il organise un stage en prenant en compte à bon escient la réglementation liée à l'encadrement d'un groupe, - Démontre son efficacité dans les démarches administratives qu'il effectue auprès des différentes autorités, - Démontre son efficacité dans l'application des règles de sécurité et de fonctionnement du groupe, - Démontre son efficacité dans la gestion de la logistique et des besoins matériels, - Réalise un budget prévisionnel,
<p>A4 - gestion en sécurité d'un groupe en déplacement ou en stage</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ A4C1 : Gérer la récupération des autorisations administratives nécessaires pour pouvoir intervenir en cas d'accident conformément à la réglementation en vigueur ➤ A4C2 : Appliquer les règles de sécurité et de fonctionnement du groupe pour assurer la sécurité des pratiquants et des tiers en mettant en place des règles adaptées et sécurisées ➤ A4C3 : Gérer la dynamique de groupe en adaptant son action et son attitude afin de créer un esprit collectif 		

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} – 3^{ème} DEGRE

<p>A5 - gestion de l'organisation d'un déplacement ou d'un stage</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ A5C1 : Gérer la logistique et les besoins en matériel en anticipant les besoins éventuels afin de disposer des moyens nécessaires ➤ A5C2 : Planifier l'organisation du déplacement ou du stage en prenant en compte les moyens financiers définis dans le budget prévisionnel afin d'organiser les différentes activités ➤ A5C3 : Gérer les modifications éventuelles en effectuant les changements nécessaires afin d'ajuster si besoin l'organisation d'un déplacement ou d'un stage 	<ul style="list-style-type: none"> - La présentation des moyens matériels et humains prévus, - L'application des règles de sécurité dans le fonctionnement du groupe et dans la mise en place des activités, - Le budget prévisionnel, - L'analyse de la conduite et du déroulement du stage, - Les difficultés rencontrées dans le déroulement du stage, - Les aspects positifs et négatifs du stage. 	<ul style="list-style-type: none"> - Démontre son efficacité dans la planification de l'organisation du stage.
<p>A6 – réalisation d'un bilan relatif à l'accompagnement d'un déplacement ou d'un stage</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ A6C1 : Réaliser un dossier relatif à l'accompagnement d'un déplacement ou d'un stage afin de communiquer sur le déroulement de l'action, son analyse et son évaluation à l'aide d'un support écrit ➤ A6C2 : Effectuer oralement le bilan d'un déplacement afin de rendre compte aux dirigeants du déroulement de l'action 		

		UC : Contribuer à la gestion des licenciés	
Participation à la gestion administrative et technique des pratiquants A1 – accueil d'un public diversifié dans le cadre d'une structure	<ul style="list-style-type: none"> ➤ A1C1 : Communiquer un message, en prenant en compte la personne dans sa globalité afin de pouvoir répondre à différents publics ➤ A1C2 : Expliquer, à l'aide d'un support écrit ou des NTIC, le fonctionnement et les activités de la structure afin de renseigner les différents publics ➤ A1C3 : Orienter le public afin de faciliter son intégration au sein de la structure en respectant les spécificités et les caractéristiques de chaque public ➤ A1C4 : Comprendre grâce à son implication au sein de la structure le rôle des différents acteurs afin de pouvoir positionner chacun d'entre eux dans un organigramme 	<p>EPREUVE N° 1 : épreuve orale</p> <p>Cette épreuve se déroule en centre et permet d'évaluer les compétences A1C2, A1C3, A1C4 et A3C1. Elle est réalisée individuellement par chaque candidat.</p> <p>Le candidat remet au jury un support écrit présentant le fonctionnement et les activités de la structure.</p> <p>Ce document sert de support à l'épreuve orale qui porte sur le fonctionnement et les activités de la structure en se référant aux connaissances liées aux spécificités et caractéristiques des différents publics ainsi que sur les connaissances liées à l'environnement de la structure et à la réglementation des activités aquatiques.</p> <p><u>Durée de l'épreuve</u> : 20' maximum par candidat.</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fournit un support écrit adapté, - Apporte dans le support écrit choisi des informations utiles en lien avec le fonctionnement et les activités de la structure. <p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Démontre qu'il est en capacité de renseigner les différents publics sur le fonctionnement et les activités de la structure, - Présente à l'aide d'un support écrit adapté le fonctionnement et les activités de sa structure, - Démontre son efficacité dans la prise en compte des caractéristiques des différents publics pour les orienter avec pertinence et faciliter leur intégration au sein de la structure, - Présente le rôle de différents acteurs au sein de la structure,
A2 - suivi de différents groupes au sein de la structure	<ul style="list-style-type: none"> ➤ A2C1 : Gérer en utilisant les outils informatiques de la fédération les données administratives et techniques des groupes dont l'entraîneur a la charge afin d'effectuer le suivi des pratiquants ➤ A2C2 : Enregistrer les résultats techniques et sportifs des groupes dont l'entraîneur a la charge, à l'aide des outils informatiques de la fédération en vue de les analyser et d'en tirer les enseignements 		

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} – 3^{ème} DEGRE

<p>A3 – contribution à la gestion administrative d'une structure</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ A3C1 : Conseiller les dirigeants afin de leur apporter un soutien dans la gestion administrative de la structure en se référant aux connaissances liées à l'environnement de la structure et à la réglementation des activités aquatiques ➤ A3C2 : Gérer, en utilisant les outils informatiques de la fédération, les licenciés de la structure afin d'apporter un soutien dans la gestion administrative des pratiquants ➤ A3C3 : Echanger les informations afin de contribuer à la gestion administrative et technique des licenciés en communiquant avec les différents acteurs au sein de la structure lors des réunions de travail 	<p>EPREUVE N°2 : mise en pratique d'une gestion administrative des pratiquants</p> <p>Cette épreuve de mise en situation pratique se déroule en centre ou en structure d'alternance et permet d'évaluer les compétences A3C2. Elle est réalisée individuellement par chaque candidat.</p> <p><u>Durée de l'épreuve</u> : 10' maximum par candidat. Le candidat enregistre sur le logiciel fédéral au moins une licence au sein de la structure.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Démontre par une maîtrise de ses connaissances liées à l'environnement de la structure et à la réglementation des activités aquatiques qu'il peut conseiller à bon escient les dirigeants de la structure. <p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enregistre sans erreur une licence sur le logiciel fédéral.
--	---	--	--

		UC : Conduire des apprentissages sportifs	
<p>Conduite en sécurité de son action dans le cadre de des apprentissages sportifs</p> <p>A1 – conception d'un projet pédagogique, d'un cycle et d'une séance pour un groupe ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs</p>	<p>➤ A1C1 : Concevoir un projet pédagogique, un cycle en prenant en compte les orientations ministérielles et les directives fédérales, le projet éducatif de la structure, les moyens et ressources mis à disposition, afin de satisfaire aux attentes et besoins des pratiquants</p> <p>➤ A1C2 : Concevoir une séance afin d'organiser les situations permettant d'atteindre les objectifs fixés en prenant en compte le projet pédagogique de l'Ecole de Natation, les caractéristiques des pratiquants et les moyens dont on dispose</p>	<p>EPREUVE N°1 : Séance pédagogique suivie d'un entretien</p> <p>Cette épreuve se déroule au sein de la structure d'alternance du candidat sur un des groupes de l'Ecole de Natation ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs et permet d'évaluer les compétences A1C2, A2C1, A2C2, A2C3, A3C2 et A3C3.</p> <p>Elle est réalisée individuellement par chaque candidat.</p> <p><u>Déroulement :</u></p> <p>Etape 1 de l'épreuve : projet pédagogique</p> <p>Le candidat remet au jury avant le début de l'épreuve, le projet pédagogique du groupe ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs, afin de lui permettre de resituer la séance proposée à l'intérieur de celui-ci.</p> <p>Etape 2 de l'épreuve : rédaction d'une fiche de séance</p> <p>Le candidat prépare une fiche de séance faisant apparaître au minimum son objectif de séance, les différentes situations proposées, les consignes.</p> <p>Cette fiche de séance est également remise au jury avant le début de l'épreuve.</p> <p>Seul le candidat ayant satisfait aux deux étapes 1 et 2 peut se présenter à l'étape 3 de l'épreuve.</p> <p>Etape 3 de l'épreuve : conduite d'une séance suivie d'un entretien</p> <p>3.1) Séance pédagogique</p> <p>Le candidat doit-être capable de conduire en sécurité une séance pédagogique en lien avec le groupe ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs.</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remet le projet pédagogique du groupe, - Remet une fiche de séance construite en cohérence avec le projet pédagogique, - Remet une séance répondant aux objectifs fixés dans le cadre de l'Ecole de Natation, - Remet une séance présentant clairement le ou les objectifs choisis, adaptés au niveau du groupe, avec des situations progressives et adaptées.
<p>A2 - Conduite en sécurité d'un projet pédagogique et d'une séance pour un groupe ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs</p>	<p>➤ A2C1 : Conduire en sécurité une séance permettant de mobiliser les pratiquants et d'atteindre les objectifs fixés</p> <p>➤ A2C2 : Encourager les expressions individuelles et collectives afin de rendre acteurs les pratiquants et de leur permettre de progresser en proposant des situations variées et adaptées</p>		

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} – 3^{ème} DEGRE

	<p>A2C3 : Gérer en permettant à chacun de s'exprimer et d'être entendu les phénomènes liés à l'activité du groupe et aux comportements des publics afin d'éviter tous conflits</p>	<p><u>Durée</u> : 30 minutes minimum</p> <p>Cette évaluation se déroulera au sein de la structure d'alternance avec comme public support un groupe d'enfants ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs. Si nécessaire, le candidat aménage au préalable les zones d'évolution de manière à assurer la sécurité des pratiquants et des tiers.</p> <p><u>Effectif de participants</u> : 6 minimum correspondant obligatoirement au niveau du groupe ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs.</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respecte l'objectif de séance qu'il s'est fixé, - Met en place des situations en lien avec l'objectif de séance et adaptées au niveau du groupe, - Réalise une progression pédagogique cohérente dans la mise en place de sa séance, - Assure la sécurité des pratiquants et des tiers dans la conduite de sa séance, - Utilise à bon escient des observables précis pour évaluer le comportement des pratiquants, - Utilise une organisation de l'espace et du temps et des méthodes pédagogiques qui permettent de rendre acteurs les pratiquants en générant de l'activité, du dynamisme et de l'intérêt, - Gère avec efficacité les phénomènes de groupe, - Analyse avec pertinence les intérêts et objectifs de sa séance au regard du concept de l'Ecole de Natation, - Évalue et analyse sa séance avec pertinence, - Identifie des perspectives d'évolution cohérentes et adaptées.
<p>A3 – Evaluation d'un projet pédagogique et d'une séance pour un groupe ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ A3C1 : Evaluer, en utilisant des outils d'évaluation adaptés, le projet pédagogique afin d'apprécier si les objectifs visés ont été atteints et de définir les perspectives futures ➤ A3C2 : Réaliser, à l'aide d'une analyse, un bilan de sa séance pédagogique afin de mesurer les écarts entre les objectifs visés et les résultats atteints ➤ A3C3 : Identifier, à partir de l'analyse de sa séance les perspectives d'évolution permettant de conserver une cohérence dans sa progression pédagogique 	<p>3.2) Entretien avec le jury :</p> <p>L'entretien est réalisé à partir de la séance et porte sur la conception, la conduite, l'évaluation de sa séance au regard du projet pédagogique. Ainsi le candidat présente ses choix éducatifs et pédagogiques mis en œuvre dans la séance. Il évalue son action.</p> <p><u>Durée de l'entretien</u> : 20 minutes maximum</p>	

		UC : Conduire un projet d'action	
<p>Implication dans la promotion et le développement des activités au sein d'une structure</p> <p>A1 – Implication dans la préparation et l'organisation de manifestations</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ A1C1 : Aider, en s'intégrant dans une équipe, les différents acteurs de la structure, afin d'apporter un soutien à la préparation et à l'organisation de manifestations ➤ A1C2 : Gérer les résultats des tests de l'Ecole de Natation, en utilisant les outils informatiques de la fédération afin de répertorier l'ensemble des titulaires des tests ➤ A1C3 : Aider en participant à l'inventaire et à la gestion du matériel, les différents acteurs de la structure afin d'apporter un soutien à la préparation et à l'organisation de manifestations 	<p>EPREUVE N°1 : mise en pratique d'une gestion technique</p> <p>Cette épreuve de mise en situation pratique se déroule en centre ou en structure d'alternance et permet d'évaluer la compétence A1C2. Elle est réalisée individuellement par chaque candidat.</p> <p><u>Durée de l'épreuve</u> : 10' maximum par candidat.</p> <p>Le candidat enregistre sur le logiciel fédéral des résultats de tests du premier niveau des apprentissages sportifs pour des pratiquants de la structure.</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enregistre sans erreur sur le logiciel fédéral les résultats d'une session de passage des tests du premier niveau des apprentissages sportifs.
<p>A2 – Implication dans la promotion des activités d'une structure</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ A2C1 : Adapter sa communication à différents publics en maîtrisant les règles de la communication orale afin de contribuer à la promotion et au développement des activités au sein de la structure ➤ A2C2 : Accompagner les dirigeants afin de leur apporter un soutien pour la promotion des activités de la structure en participant à la 		

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} – 3^{ème} DEGRE

	<p>création du plan de communication</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ A2C3 : Créer un support de communication afin de présenter le projet d'action mené au sein de la structure en se référant aux règles de la communication visuelle ➤ A2C4 : Accompagner les dirigeants afin de pouvoir développer les activités de la structure en participant à la prospection de partenaires 	<p>EPREUVE N°2 : création d'un support de communication</p> <p>Cette épreuve se déroule en structure d'alternance et permet d'évaluer les compétences A2C1 et A2C3. Elle est réalisée individuellement par chaque candidat. Elle porte sur la création d'un support de communication présentant le projet d'action mené par le candidat au sein de la structure.</p> <p>Le candidat crée un support de communication présentant le projet d'action qu'il a mené au sein de la structure. Il choisit le type de support qu'il souhaite pour transmettre l'information (texte, musique, son, image, vidéo...).</p> <p>Le support de communication choisi par le candidat doit respecter les règles de la communication visuelle ou les règles des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC).</p> <p>Le candidat remet au coordonnateur de la formation le support de communication qu'il a réalisé.</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fournit un support de communication adapté, - Fournit un support de communication respectant les règles de la communication visuelle ou les règles des NTIC, - Apporte dans le support de communication choisi des informations utiles en lien avec le projet d'action mené par le candidat au sein de sa structure.
<p>Réalisation d'un projet d'action afin de promouvoir une ou des activités au sein d'une structure</p> <p>A3 – Conception d'un projet d'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ A3C1 : Réaliser un support afin de présenter la conception, la conduite et l'évaluation d'un projet d'action mené au sein de la structure en utilisant les nouvelles technologies de l'information et de la communication ➤ A3C2 : Effectuer un diagnostic au sein de la structure afin de réaliser un projet d'action en prenant en compte le projet de la structure, et tous les éléments nécessaires à la réalisation de l'action 	<p>Epreuve N°3 : Présentation par le stagiaire de son projet d'action suivie d'un entretien</p> <p>Cette épreuve se déroule en centre et permet d'évaluer les compétences A3C1, A3C2, A3C3, A3C4, A3C5, A4C1, A4C2, A4C3, A5C1, A5C2 et A5C3. Elle est réalisée individuellement par chaque candidat.</p> <p>Elle porte sur la réalisation d'un projet d'action mis en œuvre par chaque candidat individuellement au sein de sa structure d'alternance.</p> <p>Le candidat choisit un projet d'action (organisation d'une soirée d'animation, d'une action porte ouverte, d'un loto, d'une action dans le cadre de la nuit de l'eau...). Il conçoit, conduit et évalue un projet d'action. Le projet doit donc avoir été réalisé avant l'épreuve.</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Propose une présentation structurée et claire, - Utilise avec efficacité les nouvelles technologies de l'information et de la communication, - Effectue un diagnostic précis et clair lui permettant de définir ses objectifs et tâches à réaliser, - Fixe des objectifs clairs et précis et des tâches adaptées en lien avec le diagnostic réalisé,

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ A3C3 : Déterminer les objectifs et les tâches permettant d'exécuter un projet d'action en prenant en compte le diagnostic réalisé ➤ A3C4 : Concevoir un budget prévisionnel afin de disposer d'un outil de pilotage financier en déterminant les charges et les produits liés au projet d'action ➤ A3C5 : Déterminer les moyens matériels, financiers et humains nécessaires à la réalisation d'un projet d'action en prenant en compte le diagnostic réalisé, les objectifs et actions définis 	<p><u>Etape 1 de l'épreuve : Réalisation d'un support à sa présentation</u> A l'issue de la réalisation de son projet, le candidat crée un support basé sur l'utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC).</p> <p>.</p> <p><u>Etape 2 : Présentation :</u> Le candidat présente à l'aide d'un support basé sur l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication son projet d'action réalisé au sein de sa structure.</p> <p><u>Durée : 15' maximum</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présente un budget équilibré en recettes et dépenses évoquant les principaux postes en relation avec l'action, - Présente les moyens matériels et humains adaptés aux besoins pour la réalisation de son projet d'action, - Etablit un tableau de bord cohérent et réaliste des tâches à effectuer, - Démontre son efficacité dans sa manière de conduire son projet d'action, - Démontre qu'il conduit son projet d'action en coopérant avec pertinence et efficacité avec les différents acteurs de la structure, - Met en place des outils d'évaluation adaptés lui permettant d'effectuer des régulations judicieuses dans le suivi de son projet d'action, - Evalue avec pertinence et efficacité son projet d'action, - Détermine et analyse les écarts entre les objectifs visés et les résultats obtenus, - Identifie des perspectives d'évolution cohérentes et adaptées.
<p>A4 – Conduite d'un projet d'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ A4C1 : Programmer les étapes de la réalisation d'un projet d'action en élaborant un tableau de bord afin de suivre l'avancement des différentes tâches ➤ A4C2 : Conduire un projet d'action permettant de répondre à un besoin identifié en coopérant avec les différents acteurs de la structure ➤ A4C3 : Gérer les différentes étapes du projet d'action en effectuant un suivi régulier afin de pouvoir procéder aux régulations nécessaires 	<p><u>Etape 3 : Entretien</u> A l'issue de sa présentation, le candidat participe à un entretien. L'entretien porte sur la conception, la conduite et l'évaluation du projet d'action.</p> <p><u>Durée : 20' maximum</u></p>	
<p>A5 – Evaluation d'un projet d'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ A5C1 : Evaluer un projet d'action afin d'effectuer un bilan et de définir d'éventuelles perspectives à l'aide d'indicateurs d'évaluation 		



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 1^{er} – 2^{ème} – 3^{ème} DEGRE

<ul style="list-style-type: none">➤ A5C2 : Produire un bilan en mesurant les écarts entre les objectifs visés et les résultats atteints afin de rendre compte de son action➤ A5C3 : Identifier, à partir du bilan réalisé des perspectives d'évolution afin d'envisager la mise en œuvre d'un nouveau projet d'action		
--	--	--

		UC3 : Accompagner un stagiaire en formation au sein de la structure	
<p>Accueil d'un stagiaire au sein d'une structure A1 – organisation de l'accueil du stagiaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ A1C1 : Organiser l'accueil d'un stagiaire en lui présentant la structure dans son environnement afin de lui permettre de s'y intégrer ➤ A1C2 : Expliquer oralement et à l'aide de différents supports, l'organisation, le fonctionnement, les activités et rôles des différents acteurs de la structure afin de faciliter l'intégration du stagiaire au sein de celle-ci ➤ A1C3 : Intégrer un stagiaire au sein de la structure en valorisant son action afin de lui permettre de collaborer avec les différents acteurs 	<p>EPREUVE N°1 : Entretien</p> <p>Cette épreuve se déroule en centre et permet d'évaluer les compétences A1C1, A1C3, A2C1, A2C2, A3C1, A3C2 et A4C1. Elle est réalisée individuellement par chaque candidat.</p> <p>Le candidat participe à un entretien portant sur l'accueil et l'accompagnement d'un stagiaire au sein d'une structure, la citoyenneté et le tutorat.</p> <p><u>Durée</u> : 20' maximum</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Démontre que l'organisation de l'accueil d'un stagiaire permet l'intégration de celui-ci au sein de la structure, - Démontre qu'il utilise des moyens efficaces pour intégrer un stagiaire au sein de la structure, - Présente des exemples de situations lui permettant de justifier sa capacité à transmettre la culture associative et les valeurs de la structure, - Promeut avec efficacité dans son action les principes d'éthique du sport et les valeurs de la République, - Situe son rôle et sa mission réelle au sein de la structure dans le domaine de la formation des cadres, - Effectue une analyse précise des outils utilisés pour évaluer le parcours de formation d'un stagiaire au sein d'une structure,
<p>A2 – transmission au stagiaire de la culture fédérale et des valeurs citoyennes et associatives</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ A2C1 : Transmettre la culture associative au stagiaire en partageant avec lui les valeurs de la structure afin de faciliter son intégration ➤ A2C2 : Promouvoir les principes d'éthique du sport et les valeurs de la République en valorisant la solidarité, le respect et la tolérance, l'engagement et la prise de responsabilité afin d'agir ensemble vers un but commun ➤ A2C3 : Transmettre des savoir-faire et des savoir-être en organisant l'activité en situation professionnelle afin de permettre au stagiaire d'acquérir des compétences 		

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ A2C4 : Créer du lien social afin de réaliser des actions visant à satisfaire les besoins d'une association en rassemblant plusieurs personnes autour d'un but commun et en favorisant leur épanouissement 		<ul style="list-style-type: none"> - Décrit avec précision et efficacité la mise en situation d'un stagiaire et le rôle d'un tuteur au sein d'une structure.
<p>Accompagnement d'un stagiaire dans sa formation au sein d'une structure</p> <p>A3 - tutorat</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ A3C1 : Guider le stagiaire en l'amenant à réaliser une analyse de sa propre expérience au sein de la structure afin de lui permettre de situer le rôle et la mission du tuteur dans le cadre de la formation fédérale et professionnelle ➤ A3C2 : Evaluer le parcours du stagiaire (sa progression, ses acquis, ses lacunes) en utilisant les outils de suivi et d'évaluation de la fédération afin de permettre au stagiaire d'acquérir les compétences nécessaires 		
<p>A4 – gestion de l'alternance en lien avec l'organisme de formation de la Fédération Française de Natation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ A4C1 : Organiser la mise en situation pédagogique du stagiaire en participant à la définition des objectifs et des tâches qu'il doit vivre au sein de la structure afin de lui permettre d'acquérir les compétences nécessaires 		

ANNEXE

TEST DE L'ENF 1 SAUV'NAGE

Validation du test : l'ensemble des tâches doit être réussi et réalisé dans la continuité, sans reprise d'appuis solides, sans masque ni lunettes, sur 50 m

Objectifs visés	Compétences "Être capable de..." N°1	Critères de réussite
Réaliser une entrée dans l'eau simple avec impulsion, une immersion totale et une remontée passive	Sauter du bord, entrer dans l'eau, s'immerger totalement et se laisser remonter sans propulsion	Existence d'une impulsion
		D'une immersion totale
		D'une remontée sans propulsion
N°2		
Réaliser une flottaison ventrale	Réaliser un équilibre en position ventrale et tenir 5 secondes	Position stabilisée en équilibre ventral (épaules et bassin à la surface)
		Maintien 5 secondes au moins
N°3		
Enchaîner un déplacement ventral en surface, le passage en immersion et une sortie de l'eau maîtrisée.	Nager jusqu'au cerceau et y entrer sans le toucher	Réalisé sans prise d'appui sur le cerceau
N°4		
Se maintenir en position verticale	Rester en position verticale tête hors de l'eau durant cinq secondes	Tête émergée (oreilles et bouche hors de l'eau)
		Maintien 5 secondes au moins
N°5		
Enchaîner une succession de déplacements en surface et en immersion	Ressortir du cerceau, nager (entre 15 et 20 m). Passer sous chaque obstacle (3 à 4 espacés d'au moins 1,50 m)	Déplacement sur le ventre entre 15 et 20m
		Passage sous tous les obstacles
		Sortie du visage entre chaque obstacle
N°6		
Réaliser une flottaison dorsale	Réaliser un équilibre en position dorsale et tenir 5 secondes	Equilibre stabilisé en position dorsale, (épaules et bassin à la surface)
		Maintien 5 secondes au moins

ANNEXE

N°7

Réaliser une propulsion dorsale	Nager sur le dos (entre 15 m et 20 m)	Maintien de la position dorsale sur le déplacement, environ 15 à 20 m
		Sans temps d'arrêt

N°8

Enchaîner une immersion, un déplacement vers le fond du bassin, une visualisation et la saisie d'un objet et une remontée maîtrisée	A la fin du parcours aller chercher un objet au fond du bassin, le montrer au-dessus de l'eau, le lâcher, terminer le parcours en position dorsale	Déplacement jusqu'à l'objet (1,80 m environ)
		Visualisation et saisie de l'objet
		Montrer l'objet au-dessus de l'eau
		Terminer le parcours en position dorsale

Sauv'nage réussi si le nageur a obtenu tous les acquis